

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2334 - MERCREDI 17 JUIN 2015

Calendrier électoral

Le temps joue contre la Céni

L'ajournement de la loi portant répartition des sièges à pourvoir par circonscription électorale pour les élections municipales et locales rend quasi inévitable le chambardement du calendrier électoral qui accuse déjà d'énormes retards quant à son application. D'où l'embarras de la Céni qui se trouve bloquée par cette contrainte juridique majeure liée à l'absence de données sur les sièges à pourvoir dans les circonscriptions électorales. Sur-tout que rien ne garantit que ce projet de loi sera examiné et adopté dans les meilleurs délais à l'Assemblée nationale.

Le calendrier électoral de la Céni vient donc de prendre un sacré coup, car tout retard occasionné par rapport à son chronogramme impacte sur l'ensemble du processus avec des forts risques que le 25 octobre 2015, elle ne soit en mesure d'organiser les élections urbaines, municipales et locales et celles subséquentes.

Page 12



Des électeurs devant un bureau de vote à Kinshasa

CONJONCTURE

Fragile décrispation du marché des matières premières



Lingots de cuivre

Selon les deux rapports de l'OCDE et de la Banque mondiale, il y a eu une contraction de l'activité économique au cours du premier trimestre de l'année en cours. Une situation provoquée essentiellement par une conjoncture plutôt morose du marché des matières premières. D'où l'urgence pour les autorités congolaises d'accroître leurs investissements dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé et les infrastructures, l'objectif étant de réunir les conditions adéquates pour revigorer la croissance économique. Il est observé, en effet, une timide tendance à la hausse du prix du cuivre. Selon les sources officielles, au 11 juin, la tonne métrique du cuivre s'est négociée à 6045 dollars américains. Quant au cobalt, le prix s'est maintenu à 31059 dollars au moment où l'or poursuit sa baisse.

Page 13

DÉCLARATION DES ENFANTS À L'ÉTAT CIVIL

Le REEJER plaide pour l'implication de tous

La série d'activités organisée récemment par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) et ses partenaires, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain, vise à mobiliser la communauté locale autour de la problématique de la promotion, de la protection et du respect des droits des enfants. L'accent avait été mis, au cours de ces activités, sur la déclaration des enfants devant l'officier de l'état civil.

À en croire le ministre provincial chargé de la population et de la sécurité, Emmanuel Akweti, un effort est en train d'être fourni en RDC pour mettre en pratique toutes les dispositions juridiques nationales et internationales en faveur de l'enfant. C'est dans cette optique qu'il a plaidé pour le réaménagement de certains articles du Code de la famille ainsi que pour la promulgation de la loi portant protection de l'enfant.

Page 13

ASSISTANCE

Plus de quatre millions d'euros pour aider les déplacés en RDC

Le département d'Aide humanitaire et de Protection civile de la Commission européenne (Echo) a alloué au programme Réponse rapide aux mouvements de population (RRMP) une enveloppe de quatre millions huit cent mille euros. À travers cet appui financier, Echo renouvelle son engagement aux côtés de l'Unicef dans l'assistance aux personnes déplacées internes et aux familles d'accueil en RDC.

Ce financement contribuera à atteindre plus d'un million quatre cent mille personnes grâce à des analyses multisectorielles et une aide d'urgence dans le domaine de la santé, de la distribution d'articles ménagers essentiels, de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation. Les populations affectées par un déplacement causé par un conflit armé, une catastrophe naturelle ou une épidémie sont la cible des interventions du RRMP.

Page 12

ÉDITORIAL

Certitude

À ceux qui s'inquiètent, ici et ailleurs, du climat dans lequel se dérouleront les grandes échéances à venir, disons que tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour permettre aux citoyens congolais d'exprimer leurs choix en toute liberté. Ayant subi, dans un passé qui n'est pas si lointain, de profondes blessures en raison des dérives engendrées par la passion politique, notre pays mettra tout en œuvre pour que le référendum constitutionnel, s'il est confirmé, l'élection présidentielle et les élections législatives qui suivront ne soient en rien perturbées.

Il est vrai que les propos de l'un ou l'autre tenant de l'opposition radicale peuvent aujourd'hui faire craindre de nouveaux dérapages, mais l'État s'est reconstruit de telle manière, au cours des quinze dernières années, qu'il est capable de maintenir la paix sur toute l'étendue du territoire. Les administrations nationales et locales, les forces de l'ordre, les institutions jusqu'au plus haut niveau de l'État sont suffisamment conscientes des risques de désordre social que porte en elle la passion politique pour ne prendre aucun risque dans ce domaine. Et comme, au-delà de la stabilité intérieure de notre pays, il y va de notre image au plan international, on peut être certain que toutes les précautions seront prises dans ce sens.

Si donc celles et ceux qui appellent, directement ou indirectement, nos concitoyens à descendre dans la rue pour s'opposer aux consultations populaires en préparation ont encore un brin de sagesse, ils s'abstiendront d'appeler leurs supporters à manifester leur opposition autrement que dans les urnes. Non seulement, en effet, ils ne seraient guère écoutés par une population qui a payé au prix fort l'inconscience de leurs prédécesseurs, mais encore ils perdraient le peu de crédibilité qui leur reste en refusant à cette même population le droit de se prononcer librement sur la gouvernance publique. Le danger auquel ils se trouveraient alors confrontés est d'être purement et simplement rayés de la carte politique par ceux-là même qu'ils prétendent représenter.

Aussi jeune soit-elle, notre démocratie a tiré de son passé troublé les leçons qui s'imposaient. Elle ne se laissera plus manipuler !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le président du Sénat échange avec l'ambassadeur du Vénézuéla

La participation de la République Bolivarienne du Vénézuéla en tant qu'observateur au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine qui se tient en Afrique du Sud depuis le dimanche 14 juin, a été au centre des entretiens que le président du Sénat André Obami-Itou a eus le 15 juin à Brazzaville avec l'ambassadeur de ce pays latino-américain, Norma Borgès.

« Notre pays est observateur au niveau de l'Union africaine

et ce sont les ministres des Affaires étrangères et celui chargé de l'Afrique qui représentent notre pays à ce sommet. C'est une politique que notre pays mène dans le cadre de la coopération avec l'Afrique », a déclaré le diplomate Vénézuélien au sortir de cette audience. Avant d'ajouter, « il n'y a pas que le Vénézuéla qui est présent à ce sommet comme observateur, il y a également le Brésil et d'autres pays d'Amérique latine. C'est une manière d'unir

nos forces, d'être ensemble et de développer les relations sud-sud. » L'ambassadeur du Vénézuéla a également dit avoir abordé avec le président du sénat, la question sur les échanges interparlementaires entre les deux pays, notamment en ce qui concerne les expériences parlementaires.

Rappelons que Norma Borgès est en poste au Congo depuis octobre 2013, en provenance de la Gambie.

Jean Jacques Koubemba

VIE DES PARTIS

Le PCT prêche le dialogue

Le vœu de créer un cadre propice de concertation a été formulé le 15 juin à Brazzaville par le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, lors de l'ouverture des travaux de la 11ème session du bureau politique.

Cette réunion se tient au lendemain des consultations politiques initiées par le président de la République et dans un contexte marqué par le débat sur le changement ou non de la Constitution avec en perspec-

tive le dialogue national. Face à ce climat politique rythmé des prises de position des uns et des autres, le secrétaire général de la première force de la majorité a, dans son discours, félicité les partis, associations et personnalités ayant répondu à l'appel du chef de l'État.

Ceci, en déplorant l'attitude de certains leaders politiques qui ont boycotté ce rendez-vous. Pierre Ngolo pense que cette attitude fait la promotion du radicalisme dans l'espace poli-

tique congolais.

Après la tenue des consultations présidentielles, le PCT invite les Congolais à mettre la main à la pâte pour réunir les conditions d'un dialogue réussi au nom de la République. Alors que cette réunion du bureau politique s'achève ce 16 juin, des observateurs se posent plusieurs questions sur les affaires qui y sont traitées, car l'ordre du jour n'a pas été défini à l'avance.

Josiane Mambou Loukoula

ROUTE KINKALA-MINDOULI

Le nouveau tracé ne satisfait pas les jeunes de Missafou

Dans une lettre adressée aux autorités, les jeunes de Missafou, localité du département du Pool, se sont indignés du fait que la route Kinkala-Mindouli en construction, ne passerait plus par leur village.

« (...) nous sommes inquiets de l'existence d'un second tracé (Bikoumou-Nto-Ntari) qui fait passer la route très loin du village Missafou, cela n'est pas bénéfique et avantageux dans

l'intérêt et le développement de notre village », ont-ils indiqué dans leur correspondance.

L'existence d'un second tracé désenchanté les jeunes de Missafou qui entrevoyaient déjà le développement de leur village à travers cette route.

Rappelons que la route Kinkala-Mindouli est exécutée par le groupement des entreprises Dragages et Razel. Un projet cofinancé par le gouverne-

ment congolais et l'Union européenne à hauteur de plus de 37 milliards Fcfa. Les travaux ont débuté le 3 mars 2014 pour une durée de 32 mois. Ce groupement d'entreprises a pour mission la construction et le bitumage de cette route longue de 55 kilomètres. Et sera ensuite reliée à celle de Brazzaville-Kinkala (75 km), achevée depuis 2008.

la Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INVESTISSEMENTS

Le Congo terre d'opportunités

La République du Congo compte sur ses dispositions naturelles de terre propice pour bâtir une économie forte et s'insérer dans le concert de l'économie mondiale. Elle invite les entreprises internationales à apporter leur expertise pour l'aider à redorer son blason.

Le Congo organise en novembre prochain, à travers le centre d'appui au développement congolais, un forum intitulé « Investir au Congo Brazzaville 2015 » (ICB 2015), pour faire part de sa détermination et informer sur la nécessité de faire les affaires dans ce pays.

Prélude à cet événement, la direction générale de l'économie et d'autres partenaires procéderont, dans deux jours, au lancement officiel des préparatifs du Forum ICB 2015. Un autre événement, en marge du forum est prévu en octobre, portant sur le trophée d'excellence des entreprises. Une initiative au cours de laquelle

seront primées les meilleures entreprises au Congo sur la base d'un certain nombre de critères.

Le Congo se prépare au Forum ICB déjà avec l'élaboration d'un document illustrant pour présenter le pays sur 180 pages. En effet, la plupart du temps, les informations distillées à travers le monde sur le Congo sont désuètes et ne reflètent pas toujours la réalité. La direction générale de l'économie a, à cet effet publié un document de référence intitulé « Investir au Congo, Atouts, potentialités d'affaires ».

Le document qui servira de cadre de référence au Forum sera mis à la disposition des participants. Il incite les hommes d'affaires, partenaires étrangers à venir investir au Congo, indiquant que le pays a créé les conditions de base pour s'y intéresser. Il s'agit principalement des conditions physiques avec notamment la construction des infrastructures (route, barrage électrique, fibre optique, etc.). Toutefois, la direction générale de l'économie souligne que les condi-

tions administratives à travers quelques réformes institutionnelles restent à diligenter.

Ainsi, la République du Congo peut vivre du simple transit à travers le seul port autonome de Pointe Noire. Cependant des efforts doivent être consentis dans la réhabilitation du chemin de fer et des routes, de manière à ce qu'ils soient dans leur condition optimale d'exploitation. De la sorte, le Congo sera pressenti tête de pont pour les entreprises.

« L'intérieur doit s'adapter par une réhabilitation à la hauteur de répondre aux sollicitations du port. La route elle seule ne peut pas supporter le tonnage que déverse le port. L'Etat congolais ne peut pas tout faire seul. Nous allons demander aux investisseurs de nous aider dans le cadre d'un partenariat public-privé », a souligné le directeur général de l'Économie, Michel Niama. Autre fait, le plan national de développement 2012-2016 ouvre d'importantes perspectives d'investissements

dans des filières, identifiées de véritables réservoirs de croissance et d'emploi. Il s'agit de: l'agriculture et l'agro-industrie, la forêt et l'industrie du bois, les mines, les hydrocarbures, le bâtiment et travaux publics et la construction, le tourisme et l'hôtellerie ou encore les services financiers.

Sur ce chapitre, concernant le premier grappe identifié, la brochure insiste sur la position géographique du Congo, un pays situé sur l'Équateur, lui faisant bénéficier la probabilité d'être toujours sur le marché toute l'année avec ses produits agricoles. Cela est possible car le Congo s'est doté d'aéroports internationaux à travers le territoire national qui peuvent servir (à vocation cargo) de sortir de la marchandise, avec le moyen de transport le plus rapide, surtout avec des produits frais. Le Congo regorge 40.000 km d'espace d'eau, propice à l'activité aquacole, non encore exploitée. Une disposition qui peut le faire devenir exportateur de poisson d'eau douce, en évacuant la production vers un aéroport.

Les industries de transformation de bois ne se limitent qu'au premier stade de transformation. Déjà le pays est très loin du compte qui revient à avoir 85% de transformation et 15% d'exportation. Le bois est une richesse pérenne question de respecter les règles d'exploitation.

« Il n'y aura pas de développement tant que nous sommes vendeurs de matière première. Nous devons penser à la transformation, vanter les infrastructures de base mise en place pour permettre aux entreprises de s'installer et de faire du bénéfice, développer l'économie et apporter de la valeur ajoutée au Congo », a éclairci le directeur général de l'Économie.

Notons que la République du Congo est un pays où tout est encore à défricher dans les domaines économiques. L'aide des investisseurs est vivement souhaitée pour la transformation économique du Congo qui peut se reposer sur cet avantage de terre propice pour les affaires.

Nancy France Loutoumba

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

30 élèves ont été primés à Lékana par la Felbo

La cérémonie de remise des prix aux trente lauréats s'est déroulée le samedi 13 juin dans la ville de Lékana, en présence d'Edgard Philippe Diafouka Bambélat, préfet du département des Plateaux. Ouvert aux jeunes de 6 à 16 ans, ce projet a mobilisé plus de mille enfants des classes du CP1 au CM2 pour le primaire et de la 6^e en 3^e pour le collège.

La cérémonie qui a regroupé près de 2694 élèves s'est déroulée en présence de plusieurs invités venus des différentes entités administratives. On pouvait noter la présence des autorités locales, du maire de la communauté urbaine de Lékana, du sous-préfet et du secrétaire général du département des Plateaux ainsi que de la directrice générale de la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba,

tations pendant lesquelles le régime de l'apartheid fit plus d'une centaine de victimes et plus d'un millier de blessés au cours d'une marche mémorable en Afrique du sud. Et cela, pour honorer la mémoire des victimes et rappeler le courage des manifestants à cette occasion.

Le concours de rédaction et de dessin organisé par la Felbo était ouvert à tous les élèves du district

La directrice de la Fondation, Patricia Kounkou Wiboulou, a pour sa part déclaré que ce concours nous a permis de « comprendre l'importance d'écouter la parole de l'enfant dans notre société ». Elle a ensuite demandé aux élèves du district de Lékana d'interioriser des idées de Madame Edith-Lucie Bongo-Ondimba dont la fondation porte le nom, lesquelles idées sont contenues dans le slogan « *Nul ne peut être heureux tout seul* ».

La représentante des élèves a elle aussi remercié la Felbo pour la mobilisation réussie et pour le geste d'amour manifesté à leur endroit. Au nom de tous les élèves



Photo de famille des 30 heureux gagnants

Patricia Kounkou Wiboulou. Pour cette première édition, le concours de rédaction et de dessin pour les plus petits (avec deux catégories d'âges délimitées) a reçu la participation de plus d'un millier d'élèves. Ils se sont engagés collectivement à ces épreuves pour symboliser le cri de joie d'être ensemble.

La thématique proposée par l'Union Africaine, « Le droit de l'enfant d'être entendu » en vue de la commémoration de la journée de l'enfant africain qui est célébrée le 16 juin de chaque année depuis 1991 témoigne de l'engagement des élèves de leur envie de s'investir dans les projets concrets dénonçant les manifes-

de Lékana, notamment ceux de Lékana vallée, Lékana Plateaux et de Lékana Centre.

Au cours de la cérémonie de remise de prix, le maire de Lékana Jules Nguébo a loué les bienfaits de la Fondation avant d'en remercier les responsables qui ont répondu à l'appel des autorités du district de Lékana. Le Maire de Lékana a profité de l'occasion pour rappeler les missions que s'est assignées la Felbo, à savoir : le développement des enfants de tous les horizons, l'assistance reconnue dans le domaine de l'éducation, l'apprentissage des métiers, le sport et la culture.

de Lékana, elle a souhaité que la paix si chèrement acquise dans notre pays soit préservée. « *Ainsi, nous demandons à Papa Denis Sassou N'Guesso, président de la République, président d'honneur de la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba, aux leaders politiques, ainsi qu'à la société civile de nous donner la paix, rien que la paix* », a-t-elle déclaré.

Signalons qu'un équipement sportif de basket-ball a été remis à chaque école du district de Lékana. La cérémonie s'est achevée par un cocktail, agrémenté par des danses folkloriques.

Guillaume Ondzé

Un taux important des mariages précoces au Congo

D'après les résultats de l'enquête démographique et de santé réalisée en 2005 et 2011 au Congo, les mariages précoces présentent 7% des filles mariées avant 15 ans et 33% avant 18 ans.

Ce taux a été communiqué le 16 juin, par Frédéric Poumbou à l'institut national de la statistique, démographe, dans sa présentation sur la situation du mariage des enfants au Congo, lors de la célébration de la journée de l'enfant africain sur le thème « vingt-cinq ans après l'adoption de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant: accélérons l'élimination des mariages d'enfants en Afrique ».

Ce thème s'inscrivait dans le cadre de la continuité de la campagne « mettre fin au mariage d'enfants », lancée l'an dernier par la présidente de la Commission de l'Union africaine. Au Congo, elle a été célébrée sur le thème « non au mariage des enfants, protégeons nos enfants ».

La rencontre a été patronnée par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, en présence de son homologue de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, du corps diplomatique et de bien d'autres autorités à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.

Elle a réuni les enfants de plusieurs établissements scolaires publics et privés, de l'école spéciale, des orphelinats. L'orateur a circonscrit sa communication en deux parties notamment l'aperçu de la littérature sur le mariage des enfants : causes et effets ainsi que le niveau et tendance basés sur les enquêtes démographiques et de santé réalisées en 2005 et 2011.

D'après Frédéric Poumbou, le mariage des enfants reste une réalité dans le monde. Il a pour cause : la pauvreté, la prévention des relations sexuelles préconjugales et des grossesses hors mariages, les différences minimales chez les filles à 18 ans au Congo et à 21 chez les garçons etc.

Ces mariages ont pour effets les grossesses et accouchements précoces, l'allongement de la période féconde, le risque des enfants prématurés, l'insuffisance pondérale, le veuvage, la mortalité infantile et la discrimination au sein de la belle famille.

En ce qui concerne le niveau et ten-

dance, poursuit l'orateur, le Congo dispose de peu de données sur le mariage précoce. En 2005, l'étude a montré que 7% de femmes de 15 à 49 ans sont mariées précocement. En 2011, la proportion a doublé de 77, 2%. Parmi ces femmes, 38, 6% avaient déjà leur première union avant 18 ans.

Il n'y a pas de justification au mariage des enfants

La représentante adjointe du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo, Christine Naré Kaboré a rappelé que l'enfant est un être humain en plein développement.

Il a besoin de bénéficier de toute l'attention voulue et de toutes les conditions requises pour son épanouissement. « *Les mariages d'enfants sont très fréquents sur le continent africain. L'Afrique totalise plus d'un cinquième de ces unions. Les zones rurales sont les plus exposées à ce phénomène avec un taux de 44%, soit deux fois plus que celui observé en milieu urbain où il est de 22%* », a-t-elle indiqué.

Face à ces données, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul a invité l'ensemble des composantes de la Nation à protéger l'enfant. Cette invite a été faite dans la déclaration du gouvernement qu'elle a rendue publique à cette occasion. « *C'est pourquoi, nous sommes tous interpellés, parents, enfants, magistrats, policiers, gendarmes, assistants sociaux, enseignants, chefs coutumiers, chefs de quartier et de villages, « nzonzi », acteurs de la société civile, pour le changement de mentalité et une plus grande protection de nos enfants qui ne cherchent qu'à vivre pleinement leur enfance* », a-t-elle déclaré.

En rappel, la cérémonie a été marquée par le concours de SLAM au cours duquel douze candidats de différents établissements scolaires ont présenté des poèmes sur la situation du mariage des enfants. Cinq d'entre eux ont reçu des prix.

Lydie Gisèle Oko

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



OBJET: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° 006/PAPN/DOI-CPM/2015 DU 15 JUIN 2015
RÉF: FOURNITURE DE TRENTE TROIS (33) ORDINATEURS ET INSTALLATION DU SYSTEME D'EXPLOITATION AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE OUESSO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA)

1. Dans le cadre de sa participation aux festivités du 15 août 2015 qui se dérouleront dans le Département de la SANGHA, la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire a prévu dans son budget annuel 2015 des fonds pour construire un cyber café au Collège d'enseignement général de OUESSO, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché faisant l'objet de la présente consultation par:
- la fourniture de trente trois (33) ordinateurs et l'installation du système d'exploitation
- la fourniture et pose du mobilier de bureau: Table à roulette pour ordinateur avec pose clavier coulissant, Chaises, Fauteuil de bureau et armoire de rangement.
2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture de trente trois (33) ordinateurs et l'installation du système d'exploitation et du mobilier de bureau.
3. Le délai de livraison de ces fournitures et de leur mise en service au Collège d'enseignement général de OUESSO (Département de la SANGHA) est de deux (02) semaines.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions (conformément aux conditions stipulées dans le Code des Marchés publics de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics "ARMP") ci-après: statuts de la structure; enregistrement au ministère du Commerce; références bancaires; dossier fiscal, etc.....
5. Les candidats potentiels intéressés par cet avis public d'appel d'offres et souhaitant participer à cette consultation, peuvent se renseigner tous les jours ouvrés

du lundi au vendredi de 7h30 à 16 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous. Ils peuvent également s'en procurer contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.
6. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 29 juin 2015 à 11 heures 00; l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés, dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire située au 2ème étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers à l'adresse ci-dessous:
DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
B.P. 711 POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO
Email: info@papn-cg.org
avec la mention:
APPEL D'OFFRES n° 006/PAPN/DOI-CPM/2015 du 15 juin 2015
FOURNITURE DE: I) TRENTE TROIS (33) ORDINATEURS ET INSTALLATION DU SYSTEME D'EXPLOITATION, II) AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE OUESSO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA)

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015

**Le Directeur Général du
Port Autonome de Pointe - Noire
Pascal NGOTENE**

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n° AO-007/PAPN/CPM-DEI/2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,
Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de gardiennage des bâtiments administratifs du PAPN. Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres. Par le présent appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de gardiennage des bâtiments administratifs du PAPN. A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:
Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 94.00.52 222 +242 / Fax +242 222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.
avec la mention:
APPEL D'OFFRES n° AO-007/PAPN/CETTAPERLN/CPM/2015
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS DU 25 JUIN 2015
Les offres devront être soumises en un (01) original et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à

l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés.
Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA. Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue. Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire.
Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015
**Le Directeur Général du
Port Autonome de Pointe - Noire**

Pascal NGOTENE

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n° AO-008/PAPN/CETTAPERLN-CPM/2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,
Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de gardiennage des logements du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres. Par le présent appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de gardiennage des logements du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:
Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 222.94.00.52 +242 / Fax +242.222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.
avec la mention:
APPEL D'OFFRES n° AO-008/PAPN/CETTAPERLN/CPM/2015
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS DU 25 JUIN 2015
Les offres devront être soumises en un (01) original et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction

Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés. Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA. Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue. Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire. Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015
**Le Directeur Général du
Port Autonome de Pointe - Noire**

Pascal NGOTENE

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n° AO-009/PAPN/CETTAPERLN-CPM/2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,
Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de services d'entretien du bâtiment abritant les bureaux de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe - Noire (PAPN). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres. Par le présent appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de services d'entretien du bâtiment abritant les bureaux de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe - Noire (PAPN). A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:
Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 94.00.52 222 +242 / Fax +242 222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.
avec la mention:
APPEL D'OFFRES n° AO-009/PAPN/CETTAPERLN/CPM/2015 (lot 4)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS DU 25 JUIN 2015
Les offres devront être soumises en un (01) original

et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment désignés. Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA. Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue. Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire. Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015
**Le Directeur Général du
Port Autonome de Pointe - Noire**
Pascal NGOTENE

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Sans un renouvellement des élites, il est à craindre que les errements du passé ne se reproduisent. Si au niveau des partis, les dynamiques internes ne sont pas de nature à promouvoir l'alternance ou la circulation des élites, le législateur devrait inscrire cette question sur son agenda. »

Augustin Loda, professeur de droit et de sciences politiques Burkina Faso, *Le Faso.net*, 31 mai 2015

« S'il y a une Europe multiculturelle, on ne reviendra pas en arrière, ni vers une Europe chrétienne, ni vers le monde des cultures nationales. »

Viktor Orban, Premier ministre de la Hongrie, *Jeune Afrique n° 2839*, du 7 au 13 juin 2015

« Le journalisme consiste à publier ce que d'autres ne voudraient pas voir publié : tout le reste n'est que relations publiques. »

George Orwell, cité dans la pétition européenne lancée par la journaliste française Elise Lucet, *Humanité.fr*, Mardi 16 juin 2015

« La corruption en Occident et en Chine sont deux phénomènes quantitativement et qualitativement différents. En Occident, la corruption consiste surtout à troquer de l'argent contre du pouvoir, ou l'inverse. Mais en Chine, la corruption, c'est le pouvoir lui-même, le coeur du système. »

WuErKaiXi, l'un des leaders étudiants des manifestations de la place Tian'anmen en 1989, *Le Causeur*, 8 mai 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

RELIGION

Georges Etou Mongo nouveau président de l'Église kimbanguiste du Congo

Nommé président de l'Église kimbanguiste du Congo le 27 avril 2015, Georges Etou Mongo a été intronisé dans ses fonctions le 14 juin à Brazzaville.

Il succède à ce poste à Paul Bourangon décédé le 20 février 2015. Depuis la disparition de ce dernier, l'Église kimbanguiste du Congo était dirigée par le secrétaire exécutif national, Pierre Bounsana.

Au moment de la cérémonie d'intronisation du nouveau président, dans sa prédication de circonstance, le révérend Emile Biyekola a rappelé aux participants que le choix de Dieu relève de sa souveraineté. Le Tout puissant, a-t-il dit, ne regarde ni la forme physique, ni le niveau intellectuel moins encore l'ethnie de son élu. Nous les hommes, a-t-il poursuivi, il nous est demandé et recommandé d'obéir à celui qui a reçu l'onction de Dieu. De son côté, le nouveau président de l'Église Kimbanguiste, dans son discours circonstanciel, a tenu à remercier toutes

les personnalités qui ont sacrifié leurs activités pour assister à son investiture. Il a mis à profit cette occasion pour appeler les Congolais à plus d'unité et d'entente.

« Chers enfants du Congo, je constate souvent que vous n'êtes pas solidaires. Qu'est-ce qui vous empêche de vous unir ? Otez le tribalisme et autres contradictions inutiles au sein de vous sinon, vous ne parviendrez pas à réussir et à contribuer au développement du pays », a déclaré Georges Etou Mongo.

Qui est Georges Etou Mongo ?

Il est né en 1950 à Etoro dans le district de Gamboma, département des plateaux. Georges Etou est titulaire d'un brevet de technicien supérieur en électromécanique, obtenu en Nantes en France au moyen des cours à distance. Il a suivi plusieurs formations et stages au sein des Brasseries du Congo. Georges Etou Mongo a obtenu des diplômes d'honneur en 1995, 2000, 2005 et



2010.

Sur le plan ecclésiastique, il a été baptisé en 1958 à Ntsou dans le district de Gamboma. En 1966, il est cofondateur du groupe gymnique d'harmonica et des flutistes de Gamboma. En 2000, il est élevé au grade de pasteur. Le 23 mai 2014, il est nommé directeur national en charge des archives et de la documentation.

Roger Ngombé

VIE ASSOCIATIVE

L'Adu favorable à un débat sur le « vivre ensemble au cœur de la République »

L'Association désir d'unité (Adu) que dirige le député Jean de Dieu Kourissa, a lancé, le 13 juin à Brazzaville, une invite aux institutions de la République, d'organiser une journée nationale du vivre ensemble.

Selon son initiateur, cette journée serait célébrée chaque année par les institutions du pays, toutes obédiences confondues. Jean De Dieu Kourissa a lancé cette invite à l'occasion de la célébration le 15 juin de la journée scientifique sur le thème : « De la volonté du vivre ensemble au cœur de la République ».

La journée scientifique sur le « vivre ensemble » avait pour but, entre autres d'atténuer la fougue du tribalisme, certaines habitudes qui frisent l'égoïsme, les comportements déviants en milieu juvénile et les replis identitaires. Elle se propose aussi d'accompagner les pouvoirs publics à la promotion des valeurs de paix et civiques.

D'éminents historiens, littéraires, philosophes, sociologues, anthro-

pologues, et hommes d'églises ont exposé sur différents thèmes tels que : « la conscience historique et la République », « Jeunesse et citoyenneté », « le vivre-ensemble comme exigence éthique et politique », « voisinage et acculturation ethnique au Congo », « le dialogue comme exigence du vivre ensemble », « Eglise et vivre ensemble », « l'unité dans la diversité ».

À la question de savoir où commence le « vivre ensemble » ? les orateurs ont déclaré que le premier espace où l'être humain se trouve contraint de partager son existence avec des personnes qu'il n'a pas choisies, c'est le milieu familial.

Par ailleurs le « vivre ensemble » est aussi pour l'homme un espace d'éducation élémentaire, de bon sens, de dialogue en compagnie de ses collègues du quartier, de travail et ses camarades d'associations. La mise en œuvre de ce concept permet aux jeunes générations d'accepter l'autre afin de puiser sur son expérience.

Dans la quête du vivre ensemble, le pasteur Germain Loubota, faisant recours aux Saintes écritures, a reconnu que : « l'autre appelé prochain à droit au respect et à une considération comme le recommande le Christ ».

Enfin, cette invite partagée également par les sociologues, anthropologues et historiens, interpelle tout un chacun à la refondation de la pensée critique ainsi qu'à un vivre ensemble trans-ethnique. Le concept de « vivre ensemble » n'est autre que la cohabitation harmonieuse sur un même territoire de peuples et d'ethnies différents, ont-ils souligné.

Il revient aux politiques de faire la promotion de cette expression citoyenne et de proposer les voies et moyens pour permettre aux citoyens de s'exprimer complètement sur des sujets aussi complexes et divers que le respect et le partage des valeurs républicaines au quotidien ainsi que la défense du territoire.

Fortuné Ibara

Groupe M
Records

Sociétés privées, Cabinets, commerçants, hommes d'affaires et particuliers ceci vous concerne vous qui souhaitez :

- Vendre un bien à un prix raisonnable rapidement,
- Acheter un bien neuf ou d'occasion à un montant raisonnable,
- Acheter un commerce ou une boutique déjà équipée et en devenir propriétaire,
- Vendre une affaire pour investir dans une autre affaire,
- Bénéficier de notre soutien pour vous débloquer une situation administrative

Contactez-nous : 06 606 24 59 / 04 494 65 71 / 06 602 15 68
Email : jacquehemsson@yahoo.fr

- Racheter des commerces
- Acheter des boutiques déjà équipées
- Investissez dans des commerces en baisse d'activité
- Devenez propriétaire et selon vos souhaits nous recherchons pour vous l'idéal.

Cour d'appel de Brazza ille
Tribunal de commerce de Brazzaville f
Cabinet du greffier en chef

INSERTION LÉGALE

Conformément aux dispositions des articles 36 et 37 de l'acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif. Jugement en règlement préventif du 09 juin 2015: Société RICHESSE TEYLOR en sigle RICHTA SARLU.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle, ou capital social de 10.000.000 F CFA, siège social Rez de chaussée de l'immeuble Patte d'Oie (SOPROGI), case J-490 (en face de l'ENAM) Moungoli III Brazzaville-République du Congo, immatriculée au RCCM sous le numéro CG/BZV/10B2022 du 24 mars 2010;

Aux termes d'une requête en règlement préventif de ladite société, oyant pour conseil Maître TCHICAMBOU, avocat à la Cour, le tribunal de commerce de Brazzaville a rendu en date du 09 juin 2015, le jugement répertorié sous le n°063, rôle 019 dont le dispositif est oin'si libellé :

PAR CES MOTIFS

Statuant en audience non-publique, par jugement contradictoire et en premier ressort;

En la forme : Rejette la fin de non-recevoir tirée de l'irrecevabilité de la demande de règlement préventif;

Reçoit la demande de règlement préventif de la Société RICHESSE TAYLOR ;

Au fond : Rejette la proposition de concordat préventif de la Société RICHESSE TAYLOR; Constate qu'elle est en cessation de paiement;

Fixe provisoirement la date de cessation des paiements au 31 décembre 2013;

Ouvre une procédure de liquidation des biens à son égard;

Désigne Monsieur AYESEA VENZE Edlin Jubelore en qualité de juge commissaire

et Monsieur BOLE André Blaise en qualité de syndic à la procédure de liquidation des biens;

Ordonne au Greffier de porter sans délai la mention de la présente décision au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et ou syndic de vérifier l'accomplissement de cette formalité;

Ordonne au Greffier de faire publier sans délai, consécutivement dans un intervalle de quinze (15) jours,

deux extraits de la présente décision reproduisant en outre les dispositions de l'article 78 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif dans son intégralité, les publications devant être faites dans un journal d'annonces légales ou dans un journal officiel;

Impartit aux créanciers un délai d'un (1) mois à compter de la deuxième publication de la présente

décision dans un journal d'annonces légales pour déclarer leurs créances et remettre leurs pièces justificatives contre récépissé auprès du syndic désigné, sous peine de forclusion;

Invite la Société RICHESSE TAYLOR à se présenter, dans les trois jours de la présente décision, devant le

syndic, muni de ses livres comptables en vue de leur examen et de leur clôture;

Intime au syndic de requérir de la Société RICHESSE TAYLOR qu'elle souscrive toutes les déclarations lui incombant en matière fiscale, douanière et de sécurité sociale dans les vingt (20) jours de la

présente décision selon les dispositions du 1° et du 3° de l'article 65 de l'Acte Uniforme;

Dit que le syndic devra adresser au juge commissaire la liste des créances déclarées et vérifiées dès

l'expiration des délais prévus aux articles 85 et 86 de l'Acte Uniforme;

Rappelle que la présente décision est assortie de plein droit de l'exécution provisoire en application des dispositions de l'article 217 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif; Ordonne que les dépens soient mis à la charge de la Société RICHESSE TAYLOR en liquidation des biens;

Ainsi fait, jugé en audience publique le jour, mois et on que dessus;

En foi de quoi, le présent jugement a été signé après lecture faite par Monsieur le Président qui l'a rendu et par le Greffier.

AVERTISSEMENT AUX CREANCIERS

les créanciers doivent produire leurs créances auprès du syndic conformément aux dispositions de l'article 78 de l'acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif qui dispose : 11 A partir de la décision d'ouverture et jusqu'à l'expiration d'un délai de trente jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonces légales prévu par l'article 36

ci-dessus, ou suivant celle faite au journal officiel prévue par l'article 37 ci-dessus, lorsque celle-ci est obligatoire, tous les créanciers chirographes ou munis de sûretés composant la masse doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic. Ce délai est de soixante jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte.

La même obligation est faite au créancier qui, muni d'un titre de créance, a introduit, avant la décision d'ouverture une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut d'un titre, pour faire reconnaître son droit.

'Les titulaires d'un droit de revendication doivent également produire en précisant s'ils entendent exercer leur droit de revendication. A défaut de cette précision, ils sont considérés comme créanciers chirographes. JJ

POUR AVIS

Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville

POUR AVIS
Maître Georges EBALLE
Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Le lait de croissance des petits futés.

- Comme moi!

Blédilait Croissance au Combifer





AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE : RESPONSABLE INFORMATIQUE

1)-MISSIONS :

- S'assurer du bon fonctionnement du système d'information de la société.
- Veiller à la continuité de l'exploitation et des services à délivrer.
- Encadrer, assister et former les utilisateurs sur les outils informatiques.

2)-LIENS HIERARCHIQUES :

- Supérieur : Directeur Général
- Subordonnés : Collaborateurs
- Relations fonctionnelles : Directeur des Opérations et de la Technologie du Groupe
- Relations extérieures : Support externe, Intégrateurs des solutions, Prestataires

3)-ACTIVITES PRINCIPALES:

ACTIVITÉS TECHNIQUES

- Veiller au respect de l'application du plan informatique annuel pour sa filiale
- Suivre et participer aux projets de développement de logiciels métiers ou particuliers, par la rédaction de cahier des charges, des tests et séances de validation
- Assister et former les utilisateurs à l'utilisation des logiciels métiers, à la bureautique
- Veiller à la continuité de l'exploitation et des services à délivrer en interne, et aux intermédiaires partenaires
- Assurer le support technique en matière de dépannage matériel
- Administrer le réseau
- Déployer et Administrer la base de données MS-SQL, ORACLE
- Déployer ou faire déployer les solutions IT
- Relever et loguer les incidents sur SCSM (ou par mail) pour leur suivi et leur résolution en interne ou par NT
- Développer des logiciels spécifiques
- Assurer la maintenance de premier niveau des logiciels et matériel
- Suivre l'évolution de la résolution des incidents de deuxième niveau et relancer au besoin NT
- Veiller à la sécurité du SI

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES / D'ORGANISATION

- Produire des rapports périodiques (mensuels) d'activités informatiques à sa hiérarchie et au DOT
- Rédiger les notes et modes opératoires
- Dresser le budget IT et Fournir des éléments relatifs au budget
- Faire des propositions de solutions
- Travailler dans le respect des bonnes pratiques de gestion des systèmes d'information et de Gouvernance (ITIL, COBIT)
- Respecter la discipline, les règlements et les procédures administratives

ACTIVITÉS D'ENCADREMENT / COMMUNICATION

- Assurer une bonne communication ascendante
- Tenir des réunions bilan
- Rédiger des rapports d'activités
- Aider à établir une cohésion de groupe
- Représenter la hiérarchie sur demande

4)PROFIL DE POSTE

SAVOIRS

- Gestion de projet
- Rédaction de rapport
- Déploiement et Administration de MS-SQL, ORACLE
- Très bonne connaissance des langages de développement (Visual Studio, etc.)
- Bonne connaissance des réseaux
- Certification Microsoft sera un avantage
- Connaissance de l'anglais serait un avantage

SAVOIRS FAIRE

- Mise en œuvre des projets
- Rédaction de Procédures et Modes opératoire
- Rédaction de rapport et solutions
- Présentation des rapports
- Déploiement et Administration de MS-SQL, ORACLE
- Déploiement des réseaux

- Développement et bases de données (Visual Studio, MS SQL, ORACLE, etc.)
- ITIL

QUALITÉS

- Disponible
- Organisé
- Rigoureux
- Travailleur
- Proactif et réactif
- Méthodique
- Persuasif
- Accessible

5)-NIVEAU DE FORMATION ET/OU CONNAISSANCES SOUHAITEES

NIVEAU DE FORMATION : INGENIEUR INFORMATICIEN (BAC+5)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : minimum 5 ans dans le domaine des SI et accessoirement société financière (développement, administration de bases de données, gestion des réseaux)

6)-DOSSIER DE CANDIDATURE

- CV et lettre de motivation
- Copies de diplômes
- Attestation de travail et/ou tout autre document prouvant l'expérience.

7)-DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont à adresser sous-pli fermé à NSIA ASSURANCES avec la mention suivante « CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE INFORMATIQUE » et déposés au siège de la société sis : 1, Avenue FOCH Angle de rue Sergent MALAMINE / Face Mairie Centrale de Brazzaville. Ou par E-mail à : nsiacongo@groupensia.com., au plus tard le Lundi 27 Juillet à 17H00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous

Titre du poste : Chef de Département Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Directeur Général

Objet du poste : Sous la supervision du Directeur Général, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Assurer la gestion du recrutement et de la mobilité du personnel (mutations, promotions, licenciements, retraites),
- Mettre en place et gérer les outils de gestion prévisionnelle du personnel,
- Mettre en place et gérer les outils d'évaluation en personnel,
- Veiller à l'évaluation périodique du personnel par les différents responsables concernés
- Exploiter les résultats des évaluations périodiques du personnel en relation avec la politique de promotion et de rémunération de la Banque
- Assister la Direction générale et les directions opérationnelles dans la définition des missions assignées aux fonctions
- Analyser l'évolution et les besoins futurs de l'entreprise.
- S'informer des niveaux de rémunération dans la profession,
- Etudier et proposer les systèmes de rémunération,
- Proposer les ajustements de salaire,
- Préparer les éléments pour le calcul de la paye du personnel,
- Organiser les congés payés en accord avec les responsables de fonctions,
- Organiser les horaires de travail,
- Veiller au respect de la législation du travail, de la convention collective des banques et assurances, du statut du personnel et du règlement intérieur,
- Proposer et veiller à l'adaptation des textes (règlement

intérieur, Grille salariale, élément de calcul des cotisations sociales et fiscales etc.) par rapport à l'évolution de la législation de travail et aux conventions,

- Représenter la société auprès de l'Inspection du Travail, des Services de la Main d'œuvre et tout organisme social,
- Superviser et établir les différentes déclarations réglementaires,
- Veiller à la protection juridique des agents dans la Banque,
- Mettre en place une politique de formation en adéquation avec la politique générale et la politique sociale du Groupe :
- Identifier et analyser les besoins de formation,
- Coordonner l'établissement du plan de formation pluriannuelle de la société au niveau de chaque fonction et en assurer le suivi,
- Mettre en place des outils d'évaluation de la formation,
- Assurer des relations avec les fournisseurs de prestations (cabinets et autres structures) liées à la formation,
- Etre responsable de l'amélioration des conditions de travail de la Banque en relation avec la Direction Générale,
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- Proposer des ajustements pour les avantages sociaux,
- Initier des actions d'œuvres sociales à l'endroit du personnel,
- Gérer les régimes de retraite et de prévoyance dans la Banque.
- Veiller à une bonne circulation de l'information (ascendante et descendante),
- Proposer et mettre en place tous moyens permettant la diffusion interne des informations sur le personnel et l'entreprise,
- Concevoir et veiller à la mise en œuvre de tous moyens et actions visant à faciliter les relations entre la Direction Générale, les Directions opérationnelles et les salariés,
- Gérer, organiser et coordonner le plan de développement de la communication pour promouvoir l'identité et l'image

de marque de la Banque,

- Planifier et organiser les réunions mensuelles de la Direction RH avec les partenaires sociaux (syndicats, représentants du personnel)
- Planifier et organiser les divers Comités : Comité d'hygiène et de sécurité sociale (CHS) et comité des Ressources Humaines (CRH)
- Organiser les relations sociales notamment en créant un climat de travail plus favorable et en garantissant le respect des règles et conventions internes.
- Organiser, animer, coordonner et contrôler les activités et tâches de la Direction.
- Elaborer les budgets de fonctionnement de la Direction et veiller à leur mise en œuvre.
- Gérer les moyens humains et logistiques de la Direction

Profil du candidat

- Homme / femme, 35 ans au plus
- Bac+3/4 en Management des Ressources Humaines, Droit, Sciences Economiques,
- 05 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu,
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidature est fixée au 20 Juin 2015.

Lieu de dépôt des candidatures : ONEMO Pointe Noire et Brazzaville

Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : drhrecrtement72@gmail.com

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

ITALIE

Lapo Pistelli, le « monsieur Afrique » italien des AE, passe à l'Eni

Vice-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération à la Farnesina, le diplomate a démissionné lundi pour embrasser une carrière dans le pétrole.

C'est un concert de louanges qui a salué lundi à Rome la démission de Lapo Pistelli de son poste de N° 2 du ministère italien des Affaires étrangères. Homme de dossiers, présenté comme « un bosseur », M. Pistelli n'est pas de ces hauts-fonctionnaires qui se projettent volontiers au-devant de la scène. En Afrique, passé le cercle des décideurs, son nom pourrait même ne pas dire grand-chose à l'homme de la rue, d'ailleurs plus intéressé par les exploits de la Juventus de Turin que par les arcanes de la diplomatie lorsqu'il est question d'Italie. C'est pourtant un pilier certain de la diplomatie africaine de l'Italie qui quitte la Farnesina, le ministère italien des AE.

La primature s'est fendue d'un communiqué élogieux à l'endroit de ce « Monsieur Afrique » qui connaît sans doute aussi bien les couloirs du siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba, que la plupart de nos chefs d'État. C'est l'homme des dossiers ; celui qui suit patiemment le développement de la coopération italienne en Afrique et au Proche-Orient dont il avait la charge, au moins dans le gouvernement de M. Enrico Let-

ta, le prédécesseur du premier ministre italien actuel. « *Le vice-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, l'Honorable Lapo Pistelli, quitte ses fonctions aujourd'hui pour une nouvelle responsabilité professionnelle dans le secteur privé* », a annoncé le cabinet de M. Renzi lundi. Pistelli devient un haut-dirigeant du groupe pétrolier italien Eni. De manière plus personnalisée, le Premier ministre italien a dit son estime et son respect pour l'homme et sa décision. « *Je respecte le choix de Lapo dont la contribution au travail de l'exécutif a été importante, à partir de l'engagement à la coopération internationale qui a porté, au bout de 30 années, à la loi 125/2014 qui sera pleinement active d'ici à la fin de l'année* ». Le Premier ministre Renzi faisait référence à un des succès les plus éclatants de M. Lapo, à savoir la signature du Processus dit de Khartoum, qu'il a définie comme « *une plateforme politique de dialogue entre l'Europe et les pays de la Corne de l'Afrique sur les migrations* ». Il a également rappelé le rôle

décisif joué par M. Lapo pour débrouiller une des affaires les plus médiatiques où s'est illustrée la diplomatie italienne ces dernières années.

Il s'agit de la libération des geôles du Soudan de Meriam, une jeune femme née musulmane, mais convertie au christianisme après avoir épousé un jeune Américain d'origine soudanaise. Emprisonnée à Khartoum malgré les protestations internationales, et condamnée à mort, c'est la Farnesina et Lapo Pistelli qui s'activèrent en secret pour libérer le couple en juin 2014, les ramener à Rome et fournir des documents à leur enfant pour qu'ils gagnent tous les trois les États-Unis où ils vivent aujourd'hui.

Quant au Processus de Khartoum que tous semblent pourtant avoir enterré aujourd'hui, il fut signé en décembre 2014 à Rome. Il engageait les 28 pays de l'Union européenne, avec les pays de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du nord (Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tunisie), dans une politique concertée sur les flux migratoires. Inutile de dire qu'aussi bien les pays de départ que les pays européens visés par les accords semblent avoir allègrement piétiné ces



Lapo Pistelli

accords, au regard des vagues de migrants qui piétinent à la porte de l'Union européenne aujourd'hui ! Mais M. Pistelli fut l'artisan de cette approche, plus humaine, de la question des migrations dont on peut au moins saluer la volonté de bien faire.

« *Je lui dis aujourd'hui bon travail. Je suis sûr que même ici, il saura faire du bon travail dans cette nouvelle phase de sa carrière* », a dit le Premier ministre Matteo Renzi à l'endroit de celui qui s'en va. L'homme a reçu éloges et appréciations diverses après une décision qui peut susciter des interrogations au mo-

ment où sa carrière politique s'interrompt. Il a tenu à anticiper les interprétations erronées : « *ma décision est personnelle. J'en ai largement discuté avec le premier ministre. Elle est liée à une nouvelle phase (de ma vie) et une dimension de mon expérience internationale, longuement mûrie pendant des années au sein des institutions* ».

En cohérence avec ses nouvelles charges, et afin d'éviter le conflit d'intérêt, Pistelli annonce qu'il va abandonner ses charges de député à l'Assemblée nationale italienne où il siège depuis 1996. Et d'ailleurs, sans aucun lien peut-être avec cette décision qui a fait du bruit le 9 juin dernier, l'ancien Premier ministre Enrico Letta a lui aussi annoncé sa démission du Parlement. Lui aussi ira prendre une autre haute fonction à l'étranger, assumant un poste de professeur à la prestigieuse école de « Sciences Po » de Paris, en France. Seule différence entre les deux hommes qui ont l'un le chef de l'autre, Pistelli dit qu'il quitte en même temps la politique, alors que Letta affirme : « *on ne démissionne jamais de la politique* ».

Lucien Mpama



> JEUDI 18 JUIN 2015
HÔTEL LEDGER
BRAZZAVILLE

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LANCEMENT

FORUM INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS AU CONGO



REPUBLIQUE
DU CONGO



Centre d'Appui au Développement



API-CONGO
Brazzaville

Brazzaville accueille du 19 au 21 novembre 2015 le premier Forum ICB 2015 – Investir au Congo Brazzaville.

Ce Forum est le rendez-vous incontournable pour la promotion des opportunités d'investissements au Congo auprès de partenaires industriels et financiers, tant africains qu'internationaux. Il se tient dans un contexte particulièrement favorable de diversification de l'économie congolaise, dans le cadre du Plan National de Développement 2012-2016.

Le comité d'organisation du Forum ICB 2015 – Investir au Congo Brazzaville a le plaisir de vous informer de la tenue de la **conférence de presse de lancement du forum le jeudi 18 juin à 10h00 à l'Hôtel Ledger de Brazzaville.**

Si vous souhaitez assister au lancement de cet événement impliquant tous les acteurs du développement économique de demain, nous vous invitons à prendre contact avec les personnes en charge des relations presse. Elles se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires dont vous pourriez avoir besoin quant à la tenue de la conférence de presse.

Contact presse nationale : **Franck Guidimoko** - Responsable Communication - Centre d'Appui au Développement - franck_asta@yahoo.fr - 00 242 069107567
Contact presse internationale : **Abdoul Maïga** - Chargé de Communication Forum ICB 2015 – Investir au Congo Brazzaville - a.maiga@icb2015.com - 00 331 44 30 18 18

BURUNDI

La présidence désapprouve les recommandations de l'Union africaine

Les chefs d'Etat africains réunis à Johannesburg, avaient suggéré ce lundi 15 juin, l'envoi au Burundi d'une mission d'observation des droits de l'homme et d'expertise militaire en vue de désarmer les milices, et souhaiter la révision du calendrier électoral.

« Nos chefs d'Etat ont décidé le déploiement immédiat d'observateurs de droits de l'Homme et d'experts militaires. Nous espérons déployer au moins 50 personnes. Nous discutons avec le gouvernement, et la réponse est positive pour l'instant. », avait pourtant assuré le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA Smaïl Chergui.

Le commissaire de l'UA a par ailleurs annoncé l'envoi d'une mission d'observation pour superviser le déroulement des élections attendues. Mais le président Pierre Nkurunziza n'a pas attendu l'envoyé spécial de l'UA, Ibrahim Fall, qui devait se rendre à Bujumbura dans les jours à venir, pour répondre à ses pairs africains. Lors d'une visite des ministres des pays africains ce lundi à Bujumbura, la présidence burundaise a profité pour donner sa position, eu égard aux recommandations du sommet des chefs d'Etat de l'UA.

Au sujet de l'envoi d'observateurs des droits de l'homme et d'experts militaires, ainsi qu'une mission d'observation électorale : « Le Burundi a déjà une unité chargée du désarmement qui a commencé le travail. Quant à la sécurisation des élections, les forces de défense et de sécurité ont été déployées à travers le pays, non seulement pour sécuriser les élections, mais aussi pour rechercher des armes détenues illégalement par la population civile. », a précisé le communiqué de la présidence burundaise. En ce qui concerne le respect ou non des droits de l'homme, le pouvoir burundais renvoie la balle au camp des manifestants qu'il accuse d'avoir « provoqué les forces de sécurité ».

Enfin, sur deux points sensibles comme la question du troisième mandat du président Pierre Nkurunziza et l'adoption d'un nouveau calendrier électoral consensuel, les réponses de Bujumbura ont été un peu plus fermes. « Il n'y a pas de place pour la négociation » le débat est clos, et aussi « pas question de modifier une nouvelle fois le calendrier », a martelé le même communiqué.

Depuis deux mois, plus de 100.000 Burundais ont fui les violences dans leur pays pour se réfugier dans les pays voisins. Les différentes missions souhaitées par les chefs d'Etat de l'UA, visaient à « observer ce qui se passe et à conseiller la police, s'il le faut, à promouvoir le dialogue, la paix, et aussi le respect des droits de l'Homme dans le pays », avait plaidé Smaïl Chergui.

Fiacre Kombo

FORUM ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE GAGNANTE À PARIS

Denis Christel Sassou-Nguesso lauréat de « l'Oscar de l'Excellence et de l'Emergence des Managers Africains »

Le jury du Comité de surveillance du Conseil international des Managers africains, en sigle le CIMA, s'est réuni le 3 avril dernier, à Paris, pour distinguer les meilleurs managers africains qui ont marqué l'année.



Denis Christel Sassou-N'Guesso lors de la réception de l'Oscar de l'Excellence et de l'Emergence des Managers Africains Crédit photo : Bedel Bango Photos

Après délibérations, l'Oscar de l'Excellence et de l'Emergence des Managers africains, a été remis à Denis Christel Sassou-Nguesso, directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC)-Distribution depuis janvier 2011. Cette honorable distinction, a été décernée, au vu de son leadership, de sa bonne gouvernance écono-

mique, des résultats acquis et de sa position dans le paysage économique du Congo.

La cérémonie de la remise de cette distinction prestigieuse au manager congolais, trentième gala du genre, s'est déroulée le samedi 13 juin, dans les salons de l'hôtel Méridien-Etoile de la Porte Maillot, à Paris, en présence de Babacar Ndiaye, président hono-

raire de la Banque africaine de développement, choisi pour la circonstance comme président du Forum 2015 des Managers africains.

Les thèmes retenus pour cette édition 2015 étaient : l'Afrique économique à la croisée des chemins, le temps de l'Afrique et Comment vaincre la pauvreté. Ce rendez-vous majeur, unique en son genre, célèbre ainsi chaque année l'excellence africaine et permet de participer au lobbying de l'image d'une nouvelle Afrique, continent d'avenir par ses richesses et sa diversité.

Profitant de son séjour parisien, Denis Christel Sassou-N'Guesso a assisté le lundi 15 juin, au « Dîner officiel Choiseul 100 Africa ». Invité d'honneur cette année, Nanguib Sawiris *, homme d'affaires égyptien, était entouré des leaders économiques de demain. Parmi les 100 personnalités du classement Choiseul, figurent entre autres, Véronique Mankou et Denis Christel Sassou-N'Guesso.

Marie Alfred Ngoma

Votre voiture mérite la plus belle des robes !

OFFRE PROMOTIONNELLE

Peinture complète sur tout type de véhicule

15 Juin au 15 Sept 2015

DEVIS GRATUIT



GLAD SERVICES

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 550 6363
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 06 938 7898
☎ : +242 05 313 2998

NO
N A LA
CONTREFAÇON

NEKA AUTOCOLOR

www.cfaomotors-congo.com



LE MOMENT
DE VIVRE TON RÊVE.
C'EST MAINTENANT.

africa.airtel.com



Osain Ojiny

YAYA TOURÉ | JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

MINISTRE DELEGUE CHARGE DU PLAN
ET DE L'INTEGRATION

CABINET

N° 0044 /MEFPPI/MDPI-CAB

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Directeur de Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du portefeuille Public et de l'Intégration, chargé du Plan et de l'Intégration, informe le public congolais que le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) recherche un cadre ressortissant des Etats membres de l'Union Africaine pour occuper le poste de Directeur Exécutif de son Secrétariat, basé à Johannesburg (Afrique du Sud).

Toutes les personnes intéressées et répondant au profil de ce poste, sont priées de retirer les termes de référence correspondants, à la Direction Générale de l'Intégration, sise au 3^e étage de l'ex immeuble des Grands Travaux, face Cinéma Vog (Arrêt Congo Pharmacie).

Les candidatures sont à soumettre en ligne au plus tard le jeudi 25 juin 2015 à minuit, à l'adresse de messagerie électronique suivante : team@fusionsearch.co.za.

Fait à Brazzaville le 15/06/2015



Pascal BOBASSA EBALE

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Pointe-Noire ou Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département Ressources Humaines

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département Ressources Humaines, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- S'occuper de la formation, du recrutement et de la gestion de la performance,

- Identifier les besoins de formation, les analyser en liaison avec le Chef de Département,

- Ressources Humaines et en fonction des objectifs visés par la Direction Générale de la Banque,

- Concevoir le plan de formation annuel,

- Identifier les entités et personnes ressources pour l'animation des thèmes de formation,

- Assurer les tâches administratives liées à la formation : programmation des séances, constitution des groupes à former, production du rapport de formation,

- Proposer et suivre les programmes des formations des nouvelles recrues,

- Gérer les outils d'évaluation du personnel et veiller l'évaluation périodique du personnel par les Supérieurs hiérarchiques,

- Gérer les recrutements : Publication des

offres, sélection des candidats,

- Assurer la gestion des stages (académique, apprentissage, pré-emploi)

- Gérer les permission et absences et produire un rapport mensuel sur l'absentéisme

- Assurer l'intérim des autres membres de l'équipe RH,

- Exécuter toutes autres tâches qui seraient confiées par le Chef de Département.

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- Bac+3 en Management des Ressources Humaines, Droit, Sciences Economiques,
- 02 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu et à un poste similaire,
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidature est fixée au 20 Juin 2015.

Lieu de dépôt des candidatures : ONEMO Pointe Noire et Brazzaville

Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : drhrecrtement72@gmail.com

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé

AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 014/2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Assistant Administratif

Grade du Poste: FSN-06 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: mardi 02 juin 2015; DATE DE CLOTURE: mardi 16 juin 2015

Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDI) : Deux (2) ans, non renouvelable.

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville recherche un (1) individu ayant un brevet d'études supérieures (B.T.S) ou équivalence dans une filière similaire. Une bonne maîtrise de l'anglais et du français. La personne retenue pour ce poste fournira divers services d'appui au projet. Ceci englobe les finances, l'approvisionnement, les équipements et les réseaux informatiques. La personne retenue pour ce poste coordonnera, en outre, la logistique, préparera les notes et procès-verbaux des réunions, aidera et assistera à la préparation du budget. Sous la direction d'un superviseur, il (elle) s'occupera également de la caisse.

Il s'agit ici d'un emploi ou contrat temporaire de deux ans (pour un appui administratif à un projet de construction), mais le titulaire de ce poste bénéficiera de tous les avantages attribués aux employés locaux. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC SYSTEMATIQUEMENT REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

SÉMINAIRE DE FORMATION

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

• Elaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres

• Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)

Samedi 13 Juin et Samedi 20 Juin 2015 de 8h à 14h

Coût: 60.000F + 1 marker non permanent

LOGISTIQUE

Contenu de la formation:

- Les approvisionnements

- La gestion des stocks

- Le Transport

- L'assurance

- Les incoterms

Heures : 17h-20h

Durée : 2 semaines (livre gratuit)

Début : - Brazzaville : 23 Juin 2015

- Pointe-Noire : 14 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs+1 marker non permanent

Contact: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web : mag-sys.olympie.in

MAG.SYS

À LOUER

Nous mettons en location :

• Une (01) grande villa pour habitation ou bureau (08) au centre ville (vers la boutique Alima).

Et

• Un grand dépôt vers le Beach

Contact : 06 621 88 88 / 06 643 43 42

Délégation en République du Congo
R9 - Unité de gestion du projet

croix-rouge française



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant national pour la conception et l'élaboration des outils spécifiques aux populations clés (professionnels de sexe, Hommes ayant des relations sexuelles avec les Hommes) à Brazzaville.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH auprès des personnes à risque en République du Congo ».

La Croix-Rouge Française, à travers l'unité de gestion du projet R9, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus au titre de la subvention COG-911-G05-H accordée par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir ces services.

Les termes de référence sont à retirer auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.fr@croix-rouge.fr à partir du 17 juin 2015.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une offre méthodologie et un chronogramme de conduite de la consultation ;
- Une offre financière

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant national pour l'élaboration et la conception des outils spécifiques aux populations clés (professionnels de sexe, Hommes ayant des relations sexuelles avec les Hommes) », ou par voie

électronique : secretugp-congo.fr@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.fr@croix-rouge.fr
- hod-congo.fr@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 23 juin 2015 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 15 juin 2015

Jérémie SIBEONI
Chef de délégation

DÉCLARATION DES ENFANTS À L'ÉTAT CIVIL

Le REEJER plaide pour l'implication de tous

Ce crédo soutenu par un projet de sensibilisation de la communauté et d'appui à la réinsertion socioéconomique des enfants dits de la rue grâce à la réhabilitation de leur sécurité juridique a notamment été exprimé à l'occasion de la célébration, le 16 juin, de la Journée internationale de l'enfant africain.

La série d'activités organisée, mardi, par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) et ses partenaires, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain, vise à mobiliser la communauté locale autour de la problématique de la promotion, de la protection et du respect des droits des enfants. S'appuyant sur le thème retenu pour 2015, « Vingt-cinq ans après l'adoption de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant : accélérons nos efforts pour éliminer les mariages précoces des enfants en Afrique », le REEJER et ses partenaires ont mis l'accent sur la déclaration des enfants devant l'officier de l'état civil.

L'activité organisée à la paroisse Christ Roi, dans la commune de Kasa-Vubu, a notamment permis au REEJER, au ministre

provincial chargé de la Population et de la Sécurité, Emmanuel Akweti, au président du Tribunal pour enfants/siège secondaire de Kalamu, Albert Osepe, et au représentant de l'ambassade de France, de souligner l'importance de la déclaration des enfants et de leur enregistrement à l'état civil, dans la défense de leurs droits et de leur bien-être.

« Dans le contexte actuel, seul par l'acte de naissance, un enfant peut juridiquement défendre son statut d'enfant », a reconnu le président du Conseil d'administration (PCA) de REEJER, Roger Mafolo.

Ce dernier a reconnu qu'à ce jour, plusieurs enfants des familles pauvres qui ne sont enregistrés à l'état civil vivent une discrimination parce qu'ils ne sont pas connus par l'État congolais qui leur doit protection devant une multitude de faits. « Impossible de prouver leur âge, ni leur identité. Ils bénéficient d'aucune protection, élémentaire soit-elle, contre l'abus et l'exploitation », a souligné le PCA du REEJER, en insistant sur le fait « qu'un enfant non enregistré n'aura pas même la protection minimale conférée par l'acte de naissance contre le mariage précoce ».

Des efforts pour améliorer la situation

Au niveau du REEJER et de ses partenaires, des actions de sensibilisation de la communauté sont menées en vue de la mobiliser contre le mariage précoce ainsi que sur l'enregistrement des enfants à l'état civil. Le ministre Emmanuel Akweti a également souligné la détermination du gouvernement provincial à promouvoir la déclaration des naissances auprès de l'officier de l'état civil et à lutter contre les mariages précoces. « Le gouvernement accorde une importance particulière à l'enregistrement des naissances », a-t-il souligné. À l'en croire, un effort est également fourni en RDC afin de mettre en pratique toutes les dispositions juridiques nationales et internationales en faveur de l'enfant. C'est dans cette optique qu'il a placé l'aménagement de certains articles du Code de la famille ainsi que la promulgation de la loi portant protection de l'enfant.

Pour le ministre Kimbuta, la création de bureaux auxiliaires de l'état civil qui vise à rapprocher la population de l'administration rentre également dans cette vision de la promotion de l'enregistrement des naissances. Saluant l'augmentation des enre-



La salle, lors de l'activité organisée à la paroisse Christ-Roi/Photo Adiac

gistements de naissances de 10 %, avant la création des bureaux, à 30 %, le ministre Emmanuel Akweti a promis la poursuite de ces efforts. Il a, en outre, appelé, au nom du gouvernement, les parents à inscrire leurs enfants à l'état civil, par la déclaration de leur naissance.

Ne pas déclarer la naissance de son enfant est une infraction

Le juge Albert Osepe a expliqué que le fait de ne pas déclarer son enfant à l'état civil est une infraction qui peut amener en prison. Mais il y a également des conséquences liées à l'omission ou au dépassement du délai légal de dé-

claration, fixé à quatre-vingt dix jours dès la naissance, des implications pécuniaires liées aux frais de l'ouverture du dossier devant le tribunal. « Vous serez obligés de vous expliquer devant le tribunal. L'ouverture du dossier de ce procès vous astreint au paiement de certains frais, alors que dans le délai, cette déclaration est gratuite », a-t-il expliqué. Pour soutenir cette campagne, il a été projeté le clip de la chanson « Donne moi un nom » composée dans le cadre de cette sensibilisation à l'enregistrement des enfants à l'état civil.

Lucien Dianzenza

CONJONCTURE

Fragile décrispation du marché des matières premières

Il est observé une timide tendance à la hausse du prix du cuivre.

Selon les sources officielles, au 11 juin, la tonne métrique du cuivre s'est négociée à 6045 dollars américains. Il s'agit d'une légère hausse de 0,90% par rapport à son niveau de la semaine précédente. En effet, à cette période, la tonne métrique s'est située à 5991 dollars américains. Quant au cobalt, l'on ne signale pas de changement majeur. Au fait, le prix s'est maintenu à 31059 dollars américains.

Enfin, l'or a continué sa baisse. Pour la semaine dernière, la perte de valeur est estimée à 0,16%. Concrètement, l'once est passé de 1182 à 1180 dollars américains.

Même si le pays n'est pas classé parmi les producteurs de pétrole de la région, avec moins de 40000 barils/jour, il faut signaler un rebondissement des prix établis au 11 juin à 63,86 dollars américains à Londres et 60,03 dollars américains à New-York. Une semaine plus tôt, les prix du baril variaient respectivement à 61,78 dollars américains (Londres) et 58,97 dollars américains (New-York). Enfin, les produits céréaliers ont repris la pente baissière après une embellie enregistrée la semaine dernière.

Selon les deux rapports de l'OCDE et de la Banque mondiale, il y a eu une contraction de l'activité économique au cours du premier trimestre de l'année en cours. Comme évoqué ci-haut, il s'agit d'une situation provoquée essentiellement par une conjoncture plutôt morose du marché des matières premières. Et le gouvernement congolais a appuyé les analyses des deux institutions internationales quant à la nécessité de ne pas minimiser les efforts à faire pour assurer une transition plus facile des pays en développement. D'où l'urgence pour les autorités congolaises d'accroître leurs investissements dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé et les infrastructures. L'objectif est de réunir les conditions adéquates pour revigorer la croissance économique.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Eternal lance la campagne de sensibilisation sur les suppléments alimentaires

Le groupe Eternal spécialisé dans la vente des suppléments alimentaires faits à base des plantes chinoises a démarré, le 15 juin, en son siège sis sur la 14^e, dans la commune de Limete, une séance de formation à l'intention de ses distributeurs et marketeurs. L'objectif est de leur expliquer que les suppléments alimentaires vendus par les Chinois ne sont pas des médicaments. Par conséquent, ces suppléments ne peuvent en aucun cas se substituer aux médicaments.

L'organisation de cette séance de sensibilisation de deux jours, soit du 15 au 16 juin, par le groupe Eternal spécialisé dans la vente des compléments alimentaires chinois s'inscrit dans la droite ligne des directives formulées par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui avait fait sceller il y a un mois cette firme.

Il a été reproché à cette société de vendre des suppléments alimentaires sans autorisation de mise sur le marché, de les faire passer comme des médicaments, d'avoir ouvert un

centre de diagnostic où les malades sont consultés à partir des analyseurs quantum appelés faussement scanner et de prescrire aux malades rien que des suppléments alimentaires à la place des médicaments.

À entendre l'administrateur gérant du groupe Eternal, Alexandre Lutumba, la visite du ministre de la Santé publique à Eternal, il y a un mois, leur a permis de comprendre leurs faiblesses. C'est la raison pour laquelle Eternal veut se conformer aux orientations que l'autorité de tutelle leur a formulées. « Nous allons faire les choses comme le veut le ministère parce que si nous ne le faisons pas, c'est-à-dire que nous ne voulons plus travailler, nous allons nous aligner derrière l'action du gouvernement pour travailler main dans la main », a-t-il déclaré tout en ajoutant que cette sensibilisation est tombée à point nommé. « Dans la vie des gens, il y a parfois des erreurs que nous commettons sans le savoir, la visite du ministre de la Santé publique nous a permis de connaître

ce que nous sommes et ce que nous faisons. Avec le petit dérapage qu'il y a eu, nous pensons que cette fois-ci nous allons nous aligner derrière le gouvernement », a-t-il ajouté.

De son côté, l'expert du ministère de la Santé publique, le pharmacien Donatien Kaban-gu, tient à préciser que tous les malades doivent aller se faire examiner dans des hôpitaux et ceux qui ont les problèmes de nutrition qui veulent avoir des compléments alimentaires peuvent venir à Eternal. Les suppléments alimentaires ne sont pas des médicaments, ils ne guérissent pas.

L'expert du ministère de la Santé publique a insisté sur le fait que le groupe Eternal n'est pas ouvert. Il reste scellé jusqu'à nouvel ordre. La seule autorité qui a le droit de permettre Eternal à fonctionner c'est le ministre de la Santé publique. « Nous, nous sommes venus en tant qu'expert du ministère de la Santé publique pour assister à la séance de sensibilisation. La décision d'ouvrir Eternal reviendra au ministre de la Santé publique », a-t-il dit.

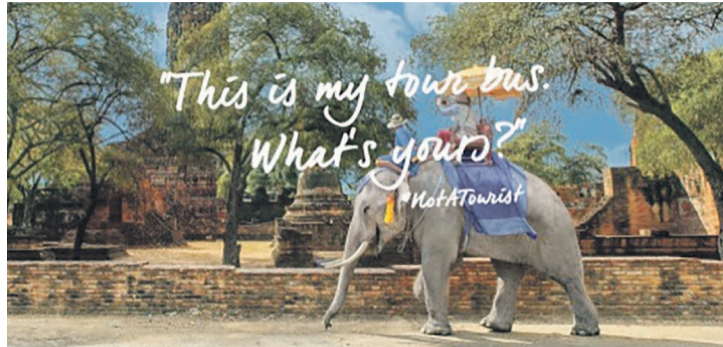
Aline Nzuzi

CAMPAGNE #NOTATOURIST

Le potentiel touristique de la RDC mis à l'honneur

La campagne met à l'honneur les attractions locales insoupçonnées de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la RDC et du Sénégal. Elle sera diffusée dans les principaux marchés du Moyen-Orient et d'Afrique jusqu'au 31 août 2015.

L'initiative de l'entreprise internationale Visa se propose d'encourager le tourisme international pendant la période des vacances d'été en offrant des récompenses aux vacanciers titulaires de la carte. La campagne #NotATourist fournit aux titulaires de la carte des informations authentiques et variées sur leur destination qui leur permettent de préparer leur voyage et d'accéder à des offres et promotions exclusives de commerçants affiliés Visa dans le monde entier, indique-t-on. Elle a pour but, soulignent ses initiateurs, d'inciter les vacanciers à s'aventurer hors des sites touristiques classiques pour profiter d'expériences réellement locales qui sont l'essence même du caractère unique d'une destination. Éveiller l'imagination du voyageur La campagne, note-t-on, entend aider les voyageurs à explorer ces destinations comme des autochtones plutôt que des touristes, en leur fournissant des informations locales provenant de contenus numériques collaboratifs affichés sur le site Internet NotATourist et sur l'application mobile « Explore » de Visa. NotATourist offre éga-



Le logo de la campagne

lement aux voyageurs une plateforme leur permettant de décrire les nombreuses facettes d'une destination en partageant leurs propres images, vidéos, posts et commentaires, faisant d'eux des ambassadeurs ou des guides touristiques de leurs lieux de villégiature préférés. « Les voyageurs souhaitent souvent découvrir des aspects de la culture et des attractions locales qui sont difficiles à trouver dans les guides de voyage ou les visites guidées. La campagne #NotATourist entend surfer sur cette envie en rapprochant les gens et leurs expériences par un effort d'éveil de l'imagination du voyageur pour s'imprégner de la beauté de la destination. L'intérêt majeur de cette campagne est le fait qu'elle nous permet de toucher le cœur et l'esprit des personnes qui visitent l'Afrique et de les aider à apprécier les trésors cachés des endroits qu'ils visitent », explique Karim Beg, directeur de marketing à Visa Moyen-Orient, Afrique du Nord et de l'Ouest et Afrique

centrale.

Promouvoir les informations numériques

La campagne #NotATourist, explique-t-on, s'inscrit dans la continuité des efforts de l'entreprise pour promouvoir le tourisme en Afrique par le biais de partenariats avec des autorités gouvernementales, des institutions financières et des commerçants. « L'étude 'Visa Global Travel Intentions Study 2015' montre que les voyageurs sont plus adeptes du numérique que jamais auparavant : 78 % des voyageurs internationaux utilisent des informations numériques pour préparer leur voyage et 66 % ont recours à des sources numériques pour obtenir des conseils pratiques sur leur destination. Ce phénomène illustre parfaitement l'impact du développement du numérique sur le secteur des voyages et constitue l'une des principales motivations de l'initiative NotATourist », a indiqué Karim Beg.

Patrick Ndungidi

CYCLISME

Le 3^e Tour cycliste international de la RDC démarre au Kivu

Le Premier ministre de la RDC, Augustin Matata Ponyo, a lancé le 13 juin à Kindu, dans la province du Maniema, la troisième édition du Tour cycliste international de la RDC. C'était en présence de plusieurs personnalités du pays, notamment du ministre des Sports, Sama Lukonde Kienge, du président de la Fédération congolaise de cyclisme et président du comité d'organisation du Tour, Sylvestre Motayo, ainsi que de l'expert de cette compétition, le Français Francis Ducreux.

La première étape de la Tour courue sur les artères de la ville chef-lieu du Maniema a été remportée par l'Angolais Igor Sylva, talonné par son compatriote Darid Antonio. Le Congolais Eveya Etun Oscar a terminé à la quatrième position, juste au pied du podium. Les deuxième (longue de 75 km) et troisième (longue de près de 100 km) étapes, courues le 14 juin sur les artères de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, ont été remportées par le Belge Tribout Bakt. Il a bouclé les 100 km de la troisième étape en sept tours de près de 10 km chacun. Un coureur venu des Pays-Bas s'est adjugé la deuxième place, devant Igor Sylva vainqueur de la première étape à Kindu. On note que treize pays d'Afrique sont représentés dans

cette troisième édition du Tour cycliste international de la RDC. Il s'agit de l'Angola, du Congo Brazzaville, de l'Ouganda, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Bénin, du Sénégal, du Cameroun, de Madagascar, du Mali, du Ghana et du pays hôte, la RDC. Une vingtaine des coureurs européens proviennent de la France, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Italie et de l'Allemagne. Il y a au total quatre-vingt-cinq coureurs de dix-huit nationalités différentes. Et jusque-là, il n'y a qu'un seul coureur qui a abandonné. Après les trois premières étapes à Kindu et Goma, l'ensemble des cyclistes devraient être transbordés le 15 juin à Lubumbashi dans la province du Katanga pour la suite du Tour. La RDC aligne une vingtaine des cyclistes réparties en trois équipes. L'équipe A est composée de Dukwa Bumba Fiston (Kinshasa), Mbungu Ndongala Orly (Kinshasa), Mayele Nkoro Djani (Kinshasa), Kitoko Nzita Popol (Kinshasa), Makabe Lilemo (province de l'Équateur) et Eveya Etun Oscar (Kinshasa). L'équipe regroupe TShiyana Kasaji J. Louis (Katanga), Matondo Mimbole Bebek (Kinshasa), Nzuzi Manueno Divin (Kinshasa), Mohindo Kyaviro Jimmy (Nord-Kivu), Sumbu Minimbu Glodi (Kinshasa) et Asland Sidis (Kinshasa). Et l'équipe se constitue de Ndjandja Musuyu Christian (Katanga), Mayele Maleza Brunel (Katanga),

Taty Mulatu Jonathan (Kinshasa), Kapambwe André (Katanga), Tenda Shadot (Bas-Congo), Lifaefi Kalokola Perruche (Province Orientale) et Nzuzi Manueno. Rappelons que le 3^e Tour cycliste international de la RDC va se courir en neuf étapes. Le président du comité d'organisation, Sylvestre Motayo, l'avait égayé le 10 juin lors d'une conférence de presse à Kinshasa en ces termes : « Neuf étapes sont prévues pour ce troisième Tour cycliste international de la RDC. Il débutera à Kindu, chef lieu de Maniema. Le Tour passera dans les six provinces de la RDC : Kindu (Maniema), Goma (Nord Kivu), Likasi, Lubumbashi et Kasenga (Katanga), Kinshasa, Kimpese et Inkisi (Kongo Central) ainsi que Bukanga Lonzo et Kenge (Bandundu) ». Il a indiqué que le Tour international de la RDC est le mieux payé du continent : « Nous payons plus de cent mille dollars américains à des délégations participantes du Tour de la RDC. Mais ailleurs, on ne dépense pas le montant de cinquante mille dollars américains par délégation », avait-il déclaré. Et Sylvestre Motayo de souligner que l'on s'achemine vers la pérennisation du Tour de la RDC grâce à la volonté du gouvernement, principal bailleur, et d'autres sponsors ainsi que l'aide des médias et du mouvement sportif dans l'ensemble.

Martin Engyimo

Otis N'Goma : « on doit continuer à travailler et à se professionnaliser pour devenir le choix numéro 1 des meilleurs binationaux »

Ancien sélectionneur principal et adjoint des Léopards, Otis N'Goma était venu soutenir la sélection nationale. L'ancien entraîneur de Cambrai, désormais en charge de la sélection U20, nous livre sa vision du travail accompli pour relancer durablement la sélection congolaise. Avec un sens aiguisé du collectif.

Les Dépêches de Brazzaville : Otis, avec l'oeil avisé du technicien, que pouvez-vous nous dire sur ce match Cameroun-RDC (1-1) ?

Otis N'Goma : Je crois que pour un match de fin de saison, c'était un bon match. Il faut vraiment prendre en compte le calendrier de la saison pour jauger la performance des acteurs, car certains n'ont pas joué depuis quelques semaines, d'autres n'ont pas pu souffler depuis leur dernier match de championnat. Et puis nous sommes à la fin d'un stage de 10 jours durant lequel les joueurs ont travaillé. Pour revenir sur le match, j'ai vu une première mi-temps de très bonne qualité, malgré le manque de vécu collectif des nombreux nouveaux joueurs, comme Nzuzi, Kamavuaka, Nkololo, Bakambu. En deuxième mi-temps, entre les changements et la fatigue, le jeu a été moins abouti, avec des pertes de balle et un manque de lien, pour les deux équipes. En fait, cette deuxième période ressemblait un peu à un match de reprise et non de fin de saison.

LDB : Ce match, dans la continuité du stage de Dubaï, concrétise un nouveau courant : les binationaux sont demandeurs de la sélection congolaise, alors que le pays a longtemps « couru » après. C'est un signal fort de sa progression ?

O.N : Oui, c'est exact. Les résultats récents comptent, mais je pense que c'est aussi l'aboutissement du travail débuté avec la génération Mulumbu, en 2008, alors que plusieurs joueurs faisaient leurs classes en CFA. Aujourd'hui, Youssouf est devenu le capitaine et porte-étendard de cette équipe et je pense que les jeunes « binationaux » se retrouvent dans son parcours. Après, on a aussi su régler le problème qui existait entre « locaux » et « binationaux » : il y avait des clans et certains parents ne voulaient pas envoyer leurs enfants dans cette opposition finalement malvenue puisque la sélection appartient à tous les Congolais. Florent a joué un rôle majeur dans l'assainissement du vestiaire. Je crois aussi qu'il fallait un Congolais à la tête de l'équipe pour convaincre les familles des joueurs. Florent, Mwinyi (ndlr : Zahera, adjoint du sélectionneur et entraîneur du DCMP) et moi-même sommes de la génération des parents des joueurs, c'est plus facile pour nous de leur faire prendre conscience de l'importance de la sélection pour leurs enfants. Je pense vraiment que ça a vraiment joué dans la relation de confiance entre les « binationaux » et l'équipe nationale. Maintenant, il ne faut pas oublier que les jeunes qui viennent jusqu'à nous sont souvent barés en équipe A française ou belge. On est bénéficiaire de cette situation, mais on ne peut pas la nier : des garçons de grand talent comme Bakambu se replient sur nous, car ils sont barrés ailleurs. Donc on doit continuer à travailler et à se professionnaliser pour devenir le choix numéro 1 des meilleurs binationaux.

LDB : Est-ce que vos parcours d'entraîneurs nationaux qui ont exercé en Afrique et en Europe ne sont pas

un argument supplémentaire pour vaincre la défiance de joueurs nés en Europe ?

O.N : Je ne parlerai pas de défiance, mais de réticence. Et peut-être qu'effectivement, au-delà d'avoir une double approche culturelle du football, cela a joué. Surtout, il ne faut pas oublier que l'on a entraîné certains d'entre eux ou alors qu'on a joué contre eux ou qu'on connaissait leurs entraîneurs. Ça donne une légitimité et ça crée un lien lorsqu'il s'agit, plus tard, de les faire venir en sélection.

LDB : Vous êtes en charge de la sélection junior. Quel rôle avez-vous à jouer ?

O.N : Le travail que l'on fait auprès des jeunes fait partie prenante de l'édifice, car c'est chez les jeunes, en faisant évoluer les meilleurs d'entre eux sur plusieurs catégories, que l'on peut mettre en place le projet de jeu, l'ossature de la sélection A de demain. Regardez dimanche dernier lors de France-Belgique : Fekir qui marque sur une passe de Ntep. Deux joueurs qui ont fait les classes ensemble et qui concrétisent en équipe A. En relançant les catégories de jeunes, le président de la Fédération a jeté les bases d'un travail de fond, sur la durée pour que l'équipe nationale ne dépende pas uniquement des joueurs formés ailleurs. Il faut que l'on mette l'accent sur ces catégories intermédiaires entre la formation à proprement dite et le haut niveau, car c'est à ce moment là que l'on peut leur inculquer la culture de la gagne et une certaine expérience des matchs internationaux.

On doit parvenir à ce que ce passage soit un bon tremplin vers l'équipe fanion, qui est l'aboutissement.

LDB : Quel est votre calendrier ?

O.N : Nous sommes désormais tournés vers les éliminatoires de la CAN junior 2017, qui aura lieu en Zambie, vers les 8e Jeux de la Francophonie, à Abidjan en 2016 et vers les éliminatoires de la Coupe du monde en Corée du Sud. Dans cette optique, on jouera la France à la fin du mois à Toulouse. Les Bleuets sont vice-champions d'Europe et visent la victoire cet été en Grèce. C'est donc un bel adversaire que l'on affrontera le 23 juin avec des joueurs qui évoluent déjà au haut niveau comme Yarouba, Coman ou Cornet.

LDB : Et dans les rangs congolais, quels sont les noms à retenir ?

O.N : Aujourd'hui, les plus connus sont Andy Kawaya et Aaron Leya Iseka, d'Anderlecht : pour eux nous sommes en attente. Nous avons l'accord de Boli Bolingoli-Mbombo du FC Bruges. Il y aura aussi Londot (Mons), Bryan Mavinzzi (PSG), Iboma David (Anvers), Nsholé Lionel (Malines), Bukia André (Boavista), Biadé Antédé (Dusseldorf) ou encore Gaby Moutombo-Kupa (Angers). Mais nous continuons à travailler avec des plus jeunes, moins connus. Après la France, on veut enchaîner face à d'autres équipes de haut niveau pour continuer à progresser.

LDB : Un mot sur le match de dimanche ?

O.N : À la Direction technique nationale, nous avons entièrement confiance en Florent et son staff, qui font un travail admirable. On est derrière eux et comme chaque Congolais, on poussera derrière les Léopards, dimanche.

Propos recueillis à Mons par Camille Delourme

MANQUE D'EAU POTABLE

Le quartier Mongo-Kamba n'est pas desservi par la SNDE

Le nouveau quartier Mongo-Kamba, en pleine extension, de l'église kimbanguiste jusqu'au-delà du cimetière municipal Vindoulou n'a toujours pas d'adduction d'eau potable de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau). Pour s'approvisionner, la population fait recours à l'eau de pluie et aux forages de fortune.

Pointe-Noire est une ville en plein essor. Plusieurs projets y voient le jour. Malgré cette volonté des autorités, de vouloir faire de cette ville, une agglomération moderne, beaucoup reste encore à faire, notamment dans le domaine de l'eau. L'accès à l'eau potable est un problème qui se pose avec acuité dans la ville océane. Certains de ses quartiers restent jusqu'aujourd'hui, dépourvus d'adduction d'eau potable. La SNDE n'étant pas présente dans ces quartiers, les habitants sont approvisionnés par des forages et des puits. Tel est le cas du nouveau quartier

Mongo-Kamba, en pleine extension de l'église kimbanguiste jusqu'au-delà du cimetière municipal Vindoulou. Ce phénomène inquiète les populations d'autant plus que le quartier Mongo-Kamba est suffisamment peuplé. Ce qui fait que le milieu physique dans lequel évolue l'eau de puits que consomme la population, est devenu impropre. « *Mongo-Kamba s'est vite peuplé, il y a un nombre important des toilettes de fortune par ici. Du coup, la consommation de l'eau de puits devient dangereuse pour la population* », ont-elles déclaré. Rappelons que, outre les difficultés liées à l'approvisionnement en eau potable, certaines communes accusent une insuffisance en structures sanitaires publiques. C'est le cas par exemple du deuxième arrondissement Mvoumvou, qui n'en compte que trois.

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Vincent Raimi Paraiso Paka Abdou appelle au renforcement des mesures en vue de punir les coupables

Le président de l'ONG, Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'ouest et du centre (Alto), Vincent Raimi Paraiso Paka Abdou, a manifesté ce vœu au cours d'un point de presse qu'il a animé vendredi 12 juin à l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre le travail des enfants.

S'exprimant sur le travail des enfants, le président de Alto a indiqué que, la République du Congo était comptée parmi les pays les plus scolarisés de la sous-région il ya quelques années, mais à cause de la présence des enfants étrangers vivant au Congo et du brassage des cultures, le taux de scolarisation des enfants congolais a baissé et le travail des enfants dévient de plus en plus remarquable au niveau national en général et à Pointe-Noire en particulier.

« *Les enfants congolais sont en train de suivre petit à petit l'exemple des enfants étrangers qui nombreux ne vont pas à l'école, et sont souvent exploités en travaillant dans des boutiques, des restaurants, des pneumatiques, des garages et autres. A Pointe-Noire, le lancement de l'opération de police Mbata ya bakolo a permis d'éradiquer divers problèmes liés à l'exploitation des enfants notamment, les réseaux de proxénétisme, le travail des enfants dans les marchés et les domiciles privés. Nous*



Vincent Raimi Paraiso Paka Abdou

sommes toujours en attente d'une loi et des textes d'application sur la traite des personnes en République du Congo.»

Rappelons que la journée mondiale contre le travail des enfants de l'année 2015 a été célébrée sous le thème « *Non au travail des enfants, oui à une éducation de qualité* ». L'Organisation internationale du travail (OIT) a lancé cette journée en 2002 en vue d'attirer l'attention au niveau mondial sur le travail des enfants, mais aussi pour que des actions et des efforts nécessaires soient faits pour éliminer ce fléau. Le président de l'ONG Alto, est héros mondial 2012 du département d'Etat Américain pour la lutte contre la traite des personnes.

Séverin Ibara

La mémoire de Jean-Félix Tchicaya évoquée à Pointe-Noire

Une conférence-débat a été organisée le 13 Juin au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard à Pointe-Noire pour rendre hommage à Jean-Félix Tchicaya, premier parlementaire congolais. Une activité différée de la 11e édition du festival des musiques et des arts N'Sangu Ndji Ndji.

L'activité prévue le 5 juin a finalement eu lieu que le samedi. Les hommes de culture, les politiques, les intellectuels se sont donc retrouvés ce 13 Juin au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard pour évoquer la vie et l'œuvre de Jean-Félix Tchicaya, premier parlementaire congolais décédé le 16 janvier 1961.

Pépin Boulou, enseignant de lycée a exposé sur le thème : Jean-Félix Tchicaya et Emery Patrice Lumumba : Portraits parallèles tandis que Marcel Poaty, conseiller socio culturel du maire de la ville a fait l'analyse du rapport moral et d'orientation rédigé par Jean-Félix Tchicaya pour le Congrès territorial du Moyen Congo du Parti progressiste congolais tenu à Pointe-Noire du 28 au 30 mars 1958.

Si le militant indépendantiste du Congo-Kinshasa, qui devint le Premier ministre de cet Etat connait une auréole certaine jusqu'à aujourd'hui avec la perpétuation de ses idées par un courant politique dit les Lumumbistes, Jean-Félix Tchicaya eut un parcours plus ou moins contrasté. Respecté et craint à l'étranger pour sa lucidité et son talent d'orateur comme premier parlementaire du Moyen Congo et du Gabon à l'Assemblée constituante française, le fondateur du Parti progressiste congolais (PPC) a pour sa part connu un passé post indépendance difficile. Trahi par les siens, fragilisé de l'extérieur, torpillé par une dissidence dans les rangs de



Marcel Poaty pendant son exposé

son parti, Jean-Félix Tchicaya ne put s'imposer au pays comme un leader incontesté contrairement à ses pairs fondateurs du RDA (Rassemblement démocratique congolais) comme Félix Houphouët-Boigny, Lamine Gueye, par exemple a regretté l'orateur « *De 1945 à 1958, Jean-Félix Tchicaya va représenter brillamment son pays au Palais Bourbon. En raison de son sens de la mesure et de la pondération, il était très écouté. Ce qui lui valu d'être propulsé, vice-président de l'Assemblée nationale française. Cette chambre parlementaire comptait à peine neuf députés africains sur un total de 586* ». a dit Pepin Boulou.

L'analyse du rapport moral et d'orientation de Jean-Félix Tchicaya

Cet analyse a édifié l'auditoire sur le combat de l'homme politique dont les traits dominants étaient la liberté, la dignité, l'égalité et l'anti colonialisme. Il rêvait d'une communauté franco-africaine basée sur ces vertus sans lesquelles disait-il, on replongerait au néocolonialisme « *Dans les premières lignes du rapport, Jean-Félix Tchicaya plante le décor de l'après première Guerre mondiale pour les africains en général et pour les Congolais en particulier. En d'autres termes, il définit les retombées pour les peuples colonisés de la victoire remportée*

sur le Nazisme par les puissances alliées. La principale de ces retombées sur laquelle Tchicaya insiste c'est la liberté que les Congolais comme les autres peuples africains ont confisqué d'après Jean-Félix Tchicaya sur les champs de bataille d'abord de la première Guerre mondiale, ensuite et surtout de la deuxième Guerre mondiale. Selon lui, en même temps que les peuples d'Afrique française aidaient les Français à se libérer du joug nazi, ils cédaient eux-mêmes à devenir libres. Pour avoir combattu de toutes leurs forces aux côtés des Français ils estiment maintenant être en droit de revendiquer une certaine égalité vis-à-vis d'eux. Désormais, pour Jean-Félix Tchicaya, les Congolais comme les autres peuples noirs sont décomplexés et font ainsi leur entrée comme il le dit sur la grande scène de l'histoire », a souligné Marcel Poaty.

Après échanges et débats, il s'avère impérieux de perpétuer la mémoire de Jean Félix Tchicaya par la construction d'un mausolée à son honneur où seront rassemblés le patrimoine matériel et immatériel de l'illustre parlementaire.

En clôturant la conférence-débat, Pierre-Claver Mabiala, directeur du festival N'Sangu Ndji Ndji a affirmé que l'organisation de cette activité entre dans le cadre du devoir de mémoire. Les générations actuelles et futures doivent connaître les différents faits historiques du pays ainsi que les différentes personnalités de l'époque. Les anciens ministres Aimée Mambou Gnali, M. Makosso, les députés Mavougou Zinga Mabio et Claude-Abraham Milandou et plusieurs autres personnalités ont également pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

Jean Claude Mabiala se mobilise contre la pollution du littoral

Plusieurs bouteilles contenant des huiles usées avaient envahi la côte sauvage de Pointe-Noire. L'inaction et le silence des autorités compétentes ont vite fâché le président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC), Jean Claude Mabiala, qui a dit son désarroi, ce mardi 16 juin.

Jean Claude Mabiala a précisé que le communiqué radio-télédiffusé du 4 avril dernier, signé du directeur départemental de l'environnement de Pointe-Noire, annonçait officiellement que les premières analyses de ces bouteilles indiquaient que celles-ci contenaient des substances

radioactives nocives à la santé humaine. Ce communiqué demandait aussi à toute personne ayant ramassé ou ayant eu un contact direct avec lesdites bouteilles de les déposer à la direction départementale de l'environnement de Pointe-Noire.

« *En tant qu'association de défense des droits des consommateurs, nous nous sommes rapprochés de la direction départementale de l'environnement pour en savoir plus sur cette affaire. Cette direction nous a rassuré que toutes les dispositions étaient prises pour que ce problème soit vite résolu car le dossier se trouvait au cabinet du préfet de Pointe-Noire. L'association s'inquiète du sort réservé à toutes les personnes ayant manipulé ces bouteilles. Elles*

courent un grand danger et nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus. Ces bouteilles dissimulées dans la population posent un problème de santé publique. Tous ceux qui ont manipulé ces bouteilles devraient se rapprocher de l'association afin de les orienter vers les administrations compétentes », a-t-il signifié.

Quelques jours après, le constat est désolant car ces bouteilles ont disparu, le site n'étant pas sécurisé. L'ADDCC déplore le manque de réaction de la part des autres services publics. Jean Claude Mabiala exige la lumière sur cette affaire et sur les dispositions à prendre pour les « amoureux » de la plage.

S.I.

FOOTBALL

Un tournoi de mise en jambe en faveur des U17 de Pointe-Noire

Prélude à la Coupe Airtel et au championnat départemental de football de la catégorie, la ligue départementale de football des jeunes de Pointe-Noire a lancé le 13 juin simultanément dans quatre stades de la ville, le tournoi de mise en jambe des moins de 17ans

Les 26 équipes engagées sont réparties dans quatre poules dont deux de sept équipes et deux autres de six. Le tournoi a été lancé au stade Kiminima au quartier Makayabu dans l'arrondissement 4 Loandjili par le secrétaire général de la ligue des jeunes de

Pointe-Noire, Claude Edgard Godzili. Ce dernier a appelé les arbitres au respect des règles de jeu. Aux enfants : « *Je vous exhorte au fair-play et surtout au respect de l'adversaire. Exprimez-vous résolument pour bien affûter vos armes en vue des échéances qui se pointent à l'horizon* », a-t-il indiqué.

Les résultats de la première journée du tournoi
Groupe A, stade Kiminima (Makayabu Loandjili):
-Lissanga- Renaissance, 3-1
-Etoile du ciel-Toulouse, 5-0
-TCM-Movis, 3-1
Groupe B, stade Antoine Banthoud

(Mvou-Mvou):
-Jeunesse sportive de Mvou-Mvou/ Jeunes talents de Tchiali, 1-0
-ASP-Genial, 1-3
Groupe C, stade Ndéndé Niengo (Mvou-Mvou):
-Réal de Foux-Ecole de Morinho, 4-0
-Stade Ponténégrin/Barça junior, 1-0
Groupe D, stade Tata Loboko (Tié-Tié):
Technique sport-AS Benove, 0-1
-Club des Jeunes -Inter club de Mbota
La deuxième journée démarre le 17 juin respectivement dans les quatre stades retenus.

Charlem Léa Légnoki

CAN 2017

Le Cameroun rame face à la Mauritanie, les Bafana calent face à la Gambie

GROUPE M

La Mauritanie, aidée par l'arbitre guinéen du match qui a oublié un penalty et annulé un but valable à Aboubakar, a longtemps tenu en échec les Lions du Cameroun, à Yaoundé. Bien bloqués par les Mourabitounes, le Cameroun doit finalement son salut au buteur du FC Porto (90e).

Mais l'essentiel est fait pour les Lions Indomptables qui profitent du match nul des Bafana face aux Scorpions de Gambie. Des Sud-africains qui sont d'ores et déjà en danger avant leur déplacement, pas si évident, à Nouakchott en septembre prochain.

Cameroun-Mauritanie : 1-0 (0-0)

But : Vincent Aboubakar (90e) pour le Cameroun

Afrique du Sud-Gambie : 0-0

Classement

1) Cameroun, 3 pts, 2) Gambie, 1 pt, 3) Afrique du Sud, 1 pt, 4) Mauritanie, 0 pt

Le Soudan bat la Sierra Leone, Gabonais et Ivoiriens se neutralisent pour du beurre

GROUPE I

Alors que le Gabon, pays hôte, recevait le champion en titre ivoirien pour une rencontre amicale, le Soudan a battu la Sierra Leone à Khartoum (1-0), prenant ainsi seule la tête du groupe. Pour les Eléphants, les choses sérieuses débiteront le 6 septembre face aux Leone Stars.

Soudan-Sierra Leone : 1-0 (0-0)

But : Ramadan Agab (2e période sur penalty) pour le Soudan

Gabon-Côte d'Ivoire : 0-0

Classement

1) Soudan, 3 pts, 3) Sierra Leone, 0 pt

Le Gabon, pays hôte, est qualifié d'office. Les résultats obtenus face aux Panthères ne seront pas comptabilisés.

Les Fennecs coulent les Pirates, les Antilopes souffrent face au Lesotho

GROUPE J

Privés de leur deux stars, Feghouli et Brahimi, les Fennecs de Christian Gourcuff n'ont pas failli face aux Pirates des Seychelles (4-0). Islam Slimani (22e), Hilal Soudani (34e et 47e) et Nabil Bentaleb (90e+3).

Mené sur son terrain par le Lesotho, l'Éthiopie s'est fait peur, mais arrache la victoire grâce aux buts de Panom (68e) et Saladin (78e). Algérie-Seychelles : 4-0 (2-0)

Buts : Islam Slimani (22e), Hilal Soudani (34e et 47e) et Nabil Bentaleb (90e+3) pour l'Algérie

Ethiopie-Lesotho : 2-1 (0-1)

Buts : Gatwoch Panom (68e) et Saladin Said (78e) pour l'Éthiopie, buteur non communiqué (41e) pour le Lesotho

Classement

1) Algérie, 3 pts, 2) Ethiopie, 3 pts, 3) Lesotho, 0 pt, 4) Seychelles, 0 pt

Les Lions du Sénégal croquent les Hirondelles, le Mena soumet les Brave Warriors

GROUPE K

Les Lions du Sénégal se sont fait quelques frayeurs face au Burundi, mais ont fini par s'imposer à Dakar. Tout avait pourtant bien commencé avec un penalty obtenu et transformé par Moussa Konaté (14e). Mais la partie ronronne et le Burundi finit par égaliser à la 59e par l'entremise d'Abdul Razak Fiston

Opportuniste, Biram Diouf redonne vite l'avantage aux locaux (62e), empêchant le Sénégal de gamberger. Coupable d'un mauvais geste à la 89e, Sadio Mané bénéficie de la clémence de l'arbitre...et marque le 3e but à la 90e+1, scellant un succès somme toute logique des hommes d'Aliou Cissé.

À Niamey, le Mena du Niger, désormais entraîné par l'Ivoirien François Zahoui, prend le meilleur, sans briller, face à la Namibie grâce à un penalty de Souleymane Sacko Della (34e).

Sénégal-Burundi : 3-1 (1-0)

Buts : Moussa Konaté (14e sur penalty), Mame Biram Diouf (62e) et Sadio Mané (90e+1) pour le Sénégal, Fiston Abdul Razak (59e) pour le Burundi

Niger-Namibie : 1-0 (1-0)

But : Souleymane Sacko Della (34e) pour le Niger

Classement

1) Sénégal, 3 pts, 2) Niger, 3 pts, 3) Namibie, 0 pt, 4) Burundi, 0 pt

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Le coup d'envoi est prévu dans trois jours

Dix-sept clubs, soit neuf en hommes et huit en dames, vont se lancer dans la course au titre national, du 20 au 30 juin à Pointe-Noire, pour succéder à Etoile du Congo.



Une rencontre de handball crédit photo Adiac

Le premier match de l'édition 2015 du championnat national de handball opposera Patronage à A.V.R., chez les hommes. Dans l'autre rencontre, Inter 2 et Munisport vont s'expliquer avant que Caïman et ASOC ne montent sur l'aire de jeu à leur tour. Cette première journée sera bouclée par le match qui mettra aux prises AS Cheminots et Inter 1. Le 21 juin, cette dernière équipe livrera son deuxième match face à ASOC alors que Diables noirs entrera en

compétition le même jour devant AVR. Après quoi Caïman et AS Cheminots vont s'affronter. Le match Patronage-Inter 2 bouclera la journée.

Les dames attendront le 22 juin pour entrer en jeu. C'est Inter club et Patronage qui seront les premières à se lancer dans cette catégorie. Asel et AS Cheminots emboîteront le pas tandis qu'Abo-Sport et Cara joueront le dernier jour. Le lendemain, les hommes reviendront à la charge. Inter 2 sera face à AVR.

ASOC et AS Cheminots vont en découdre, par la suite. Par ailleurs, Munisports accueillera Diables noirs. L'autre rencontre verra Caïman s'opposer à Inter 1. Ce sera un jour de repos pour les dames qui attendront le 24 juin pour regagner l'aire de jeu. AS Cheminots et Abo-Sport donneront le top. Les matchs Etoile du Congo-Patronage, Asel-Cara s'en suivront.

En date du 25, deux matchs sont prévus. Le premier opposera Munisport à AVR et le second mettra aux prises Diables noirs et Patronage. Le lendemain chez les dames, les trois rencontres opposeront, tour à tour, Cara à Cheminots, Etoile du Congo à Inter club et Abo-Sport à Asel. Le 27 aura lieu le conseil fédéral. Ce sera alors un temps mort qui permettra aux équipes de respirer avant de boucler le tour préliminaire avec deux affiches : Diables Noirs Inter et Patronage Munisport. Cette compétition, rappelons-le, permettra de déterminer les représentants du Congo au championnat d'Afrique des clubs champions.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE PÉTANQUE

Les Diables rouges ramènent de l'or et se qualifient pour le mondial

Vainqueur du championnat africain de tirs de précision puis médaillé d'argent à la Coupe, une compétition de positionnement, le Congo a validé au Tchad son ticket de disputer l'année prochaine la phase finale des championnats du monde. Explications.

Une médaille d'or, couplée d'une autre d'argent : telle est la moisson des Diables rouges lors des 5es championnats d'Afrique de Pétaque qui se sont disputés du 12 au 14 juin au Tchad. Les Congolais sont rentrés au pays le 16 juin avec une qualification pour les championnats mondiaux et un titre de champion d'Afrique de tirs de précision. Galy Chabrole Binguila a remporté la médaille d'or de l'épreuve en s'imposant devant le champion et le vice-champion du monde qu'il les a battus en finale et en demi-finale. « Je suis très content parce que je me suis imposé devant le champion en finale et le vice-champion du monde en demi-finale. Je me suis entraîné dure pour atteindre cette performance. Je veux maintenir cette forme pour les Jeux africains », a expliqué le médaillé d'or.

Les Diables rouges ont ajouté à cette précieuse médaille celle d'argent gagnée lors de la Coupe d'Afrique. Au départ, ils faisaient partie parmi les huit équipes mal classées au terme des championnats africains. Le Congo se classaient 10e sur 16 nations. Les huit premiers du championnat d'Afrique étant la Tunisie vainqueur de l'épreuve et le Cameroun, médaillé d'argent, le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal, le Madagascar, la Mauritanie et la Guinée Conakry ont assuré directement leur qualification pour la compétition mondiale. Le Niger, vainqueur et le Congo

son dauphin, ont amélioré leur classement lors de la Coupe pour valider les deux derniers billets qualificatifs aux championnats du monde. Les dix se qualifient également pour les Jeux africains de Brazzaville 2015. Le Congo, qualifié d'office en tant que pays organisateur des Jeux africains, a cédé sa place au Tchad pour les jeux du Cinquantenaire.

« Mission accomplie. Avant de partir j'avais promis la médaille de bois. Je vous ai ramené une médaille d'or et une autre d'argent. Et nous sommes les champions d'Afrique aux tirs de précisions après avoir battu le champion et le vice-champion du monde. Mes enfants, je les ai suivis depuis le championnat. Je savais qui pouvait faire quoi. Et comme c'était un coup d'essai, il fallait que je mise sur ceux-là que je pensais être en mesure de faire quelque chose. Les entraînements n'ont pas été tellement compliqués parce que je me suis basé sur une seule chose, ramener quelque chose au tir », a commenté Fulbert Bokyendzé, le directeur technique national. Pour les Jeux africains de Brazzaville 2015, les Diables rouges auront donc un statut à défendre. Le président de la Fédération congolaise des sports de boules lance un appel d'adhésion à tous les pétanqueurs du Congo. « Je lance un appel à tous les pétanqueurs que pour les Jeux africains de 2015 qui vont se dérouler chez nous. Nous aurons besoin de deux équipes à présenter. Et donc j'en appelle à tout le monde pour qu'il vienne pour se faire recenser, s'entraîner. Et on prendra les dix meilleurs du Congo. »

James Golden Eloué